

Hans-Jürgen Sonnenberg

**Prisonnier derrière les barbelés,
Oflag X B et Stalag X C
Camps de prisonniers à Nienburg-sur-Weser**



Hans-Jürgen Sonnenberg

**Prisonnier derrière les barbelés,
Oflag X B et Stalag X C
Camps de prisonniers à Nienburg-sur-Weser**

**Texte de la partie concernant l'Oflag X B traduit et adapté de l'allemand par Annick Sibué
(N.B Il s'agit de la dernière version revue, corrigée et enrichie par l'auteur, postérieure à la
parution du livre)**

Nienburg, 2005,
ISBN : 3-9808770

Résumé de l'ouvrage intégral (Oflag X B et Stalag X C)

Les prisonniers de guerre étrangers dans les camps allemands, ainsi que la façon dont ils furent traités, forment sans aucun doute l'un des chapitres les plus sensibles de la deuxième guerre mondiale.

Le présent ouvrage relate la vie des prisonniers dans deux camps plutôt modérés de Nienburg-sur-Weser : le camp d'officiers (l'Oflag X B) et celui d'hommes de troupe (le Stalag X C). Y sont décrits l'hébergement, les conditions de vie, le ravitaillement etc.

L'auteur aborde de manière concrète le travail des prisonniers au Stalag et dans les nombreux Kommandos de travail dans la région située entre l'Ems et la Weser, de Nienburg jusqu'au nord, dans les îles frisonnes orientales.

D'autres chapitres traitent de l'aspect financier, de la rémunération des prisonniers, ainsi que du paiement des salaires en monnaie du camp.

L'arrivée du courrier était toujours un grand moment dans le triste quotidien des prisonniers. Qu'en était-il de la correspondance ? Le service postal et la censure au camp sont traités de manière approfondie.

De nombreuses photographies et reproductions de documents contribuent à l'illustration de l'histoire de ces deux camps et de la situation des prisonniers à Nienburg.

NB : Cet ouvrage en langue allemande se trouve actuellement en vente au musée de Nienburg. On y trouve de nombreuses photos et reproductions de documents d'époque.

Museum Nienburg/Weser

Leinstraße 48

31582 Nienburg

R.F.A

info@museum-nienburg.de

TABLE DES MATIERES

PREFACE

I / GENERALITES

1. Préparatifs de la Wehrmacht

2. Documents et notes

II/ L'OFLAG X B

1. L'Oflag X B dans la caserne Mudra

2. Construction d'un nouveau camp

3. Le nouvel Oflag

3.1 Description du camp

3.2 Les baraques : emplacement et fonction

3.3 Les baraques : répartition et aménagement

3.4 La santé

a) *Le service de santé*

b) *Le centre d'accueil pour les rapatriés*

3.5 Visites de délégués d'associations d'utilité publique

3.6 Les commandants du camp

3.7 L'occupation du camp par des officiers

4. La sécurité

4.1 Les équipements

4.2 Les évasions

5. Les conditions de vie à l'Oflag

5.1 Déroulement de la journée

a) *L'emploi du temps*

b) *L'appel*

c) *Les occupations des officiers*

d) *Les promenades*

5.2 L'hygiène

5.3 L'habillement

5.4 La cuisine et le ravitaillement

5.5 La cantine

5.6 Les loisirs

- a) *Les cours*
- b) *Le sport*
- c) *La peinture et les travaux manuels*
- d) *Les activités artistiques*
- e) *La lecture*
- f) *Le jardinage*
- g) *Le soutien spirituel*

5.7 Travail et rétribution

- a) *Travail*
- b) *Rétribution*

6. Les diverses organisations

6.1 Les hommes de confiance

6.2 La résistance

- a) *Les événements dans l' « ancien » Oflag (caserne Mudra)*
- b) *La résistance dans le nouvel Oflag*

6.3 Les associations

7. Correspondance et censure

7.1 Les lettres

7.2 Les colis

7.3 Les dons

8. Les décès et inhumations. Le bombardement du 4 Février 1945

8.1 Décès et inhumations de 1940 à 1945

8.2 Le bombardement du 4 Février 1945

9. La libération

10. Après la guerre

ANNEXE : légende des photos et documents du livre allemand

PREFACE

La question des prisonniers de guerre étrangers constitue un chapitre particulier de l'histoire allemande à l'époque de la domination national-socialiste, chapitre qui a aussi concerné la ville de Nienburg-sur-Weser.

Les deux camps de prisonniers, l'Oflag X B et le Stalag X C, font partie de l'histoire de cette ville durant la deuxième guerre mondiale. Il est étonnant de constater combien nous manquons aujourd'hui de connaissances à ce sujet.

Pour la rédaction de ces notes, j'ai interviewé beaucoup de personnes à Nienburg et dans les environs. J'ai consulté les archives et visité les musées, procédé à nombre d'appels téléphoniques et ai ainsi pu rassembler différents renseignements. Beaucoup des personnes interrogées encore capables de se souvenir de cette période m'ont donné volontiers des informations. Avec d'autres, j'ai eu en revanche l'impression qu'elles ne voulaient rien me dire. Les nombreux questionnaires envoyés jusque dans les îles frisonnes orientales ont apporté beaucoup de nouvelles connaissances sur les Kommandos de travail du Stalag X C.

Je souhaiterais ici remercier mes nombreux interlocuteurs qui ont fait appel à leurs souvenirs pour mettre leur savoir à ma disposition, qui m'ont apporté aide et soutien dans cette entreprise. Parmi ceux-ci, pour n'en mentionner que quelques uns, je voudrais citer : Patricia Berger aux archives municipales de Nienburg, Wolfgang Franz aux archives du regroupement de communes d'Uchte, Rolf Keller de la fondation pour les lieux commémoratifs de Basse Saxe à Celle, l'Association du musée de Nienburg, Daniele Schlachter à Nienburg, Hans Otto Schneegluth à Marklohe, Gero Sommerfeld à Liebenau, ainsi que beaucoup d'autres encore qui m'ont fait part de leur savoir.

Les informations relatives aux deux camps de prisonniers que j'ai utilisées ici proviennent toutefois en majeure partie des rapports de visite établis par la Croix Rouge internationale de Genève, par la *Mission Scapini*¹ et l'*YMCA* dont les représentants se sont rendus dans les camps à intervalles irréguliers.

Mes remerciements tout spéciaux vont à Monsieur Wolfgang Vogt de Coblenze, Président de la Commission de travail sur la censure postale (association déclarée), qui a toujours prêté une oreille attentive à mes questions et m'a fait bénéficier de ses conseils. Son objectivité et son professionnalisme m'ont été d'un grand soutien.

Les archives municipales de Nienburg ont abordé le thème de la captivité de guerre dans leurs deux cahiers *Contributions sur l'histoire de la ville* (collection A, volumes 1 et 6).

Le présent travail a aussi pour objectif de traiter de ce sujet en mettant, dans la mesure du possible, l'accent sur les conditions de vie, l'emploi des prisonniers de guerre, les Kommandos de travail, leur rétribution, la distribution du courrier et les formulaires y afférents.

Ces travaux ne prétendent pas avoir un caractère exhaustif. On pourra certainement découvrir encore davantage de choses sur cette période. Il existe en effet bien d'autres dossiers, documents et photographies. J'ai cependant dû limiter mon étude et espère ainsi avoir donné une impulsion pour d'autres recherches.

¹ N.d.T : Cette mission tire son nom de l'ambassadeur qui la dirigeait. Il s'agissait d'un service diplomatique des prisonniers de guerre établi par le gouvernement de Vichy qui possédait à Berlin une Délégation à l'inspection des camps, seule habilitée à négocier avec le gouvernement allemand dans toutes les questions touchant aux prisonniers de guerre.

I. GENERALITES

Pour une meilleure compréhension du sujet et afin d'étudier plus facilement les rapports entre les deux camps de prisonniers, l'Oflag X B et le Stalag X C, il est nécessaire de se référer constamment à l'organisation générale de la captivité de guerre au sein du Reich allemand. La plupart des formulaires, des documents, des règlements et des ordonnances etc. étaient valables pour l'ensemble du territoire du Reich et pas uniquement pour certains camps. C'est la raison pour laquelle on a utilisé ici, comme illustrations pour les camps de Nienburg-sur-Weser, des reproductions de documents provenant également d'autres camps de prisonniers.

1. Préparatifs de la Wehrmacht

A partir de septembre 1939, dès le début de la guerre, suite à l'ordre du commandement suprême de la Wehrmacht donné aux Kommandos² des Wehrkreis (régions militaires), des camps de prisonniers ont peu à peu été aménagés en commençant par le nord du territoire du Reich.

Il existait depuis longtemps déjà des directives précises relatives à la construction et l'aménagement des camps de prisonniers. Celles-ci figuraient dans la douzième partie de l'ordonnance du 1^{er} mars 1939 sur la captivité de guerre intitulée « Dispositions sur les prisonniers de guerre ».

Hiérarchiquement parlant, ces camps relevaient d'un chef de corps des prisonniers de guerre. La surveillance et la responsabilité avaient tout d'abord incombé au Bureau central des forces armées et au Commandant général de l'armée de terre opérationnelle. A compter de septembre 1944, après l'attentat contre Hitler, cette mission fut déléguée à Himmler, le Reichsführer-SS.

Les camps étaient identifiés à l'aide du chiffre romain correspondant à la région militaire et d'une lettre repère attribuée en fonction de l'époque de sa construction. Pour Nienburg, qui était une région militaire ayant son siège de commandement à Hambourg, c'était par exemple le X. De ce fait, la situation géographique du camp n'apparaissait pas. Grâce au chiffre et à la lettre repère, le nom et le lieu de chaque camp ne pouvaient être identifiés que par la Wehrmacht et la poste du Reich.

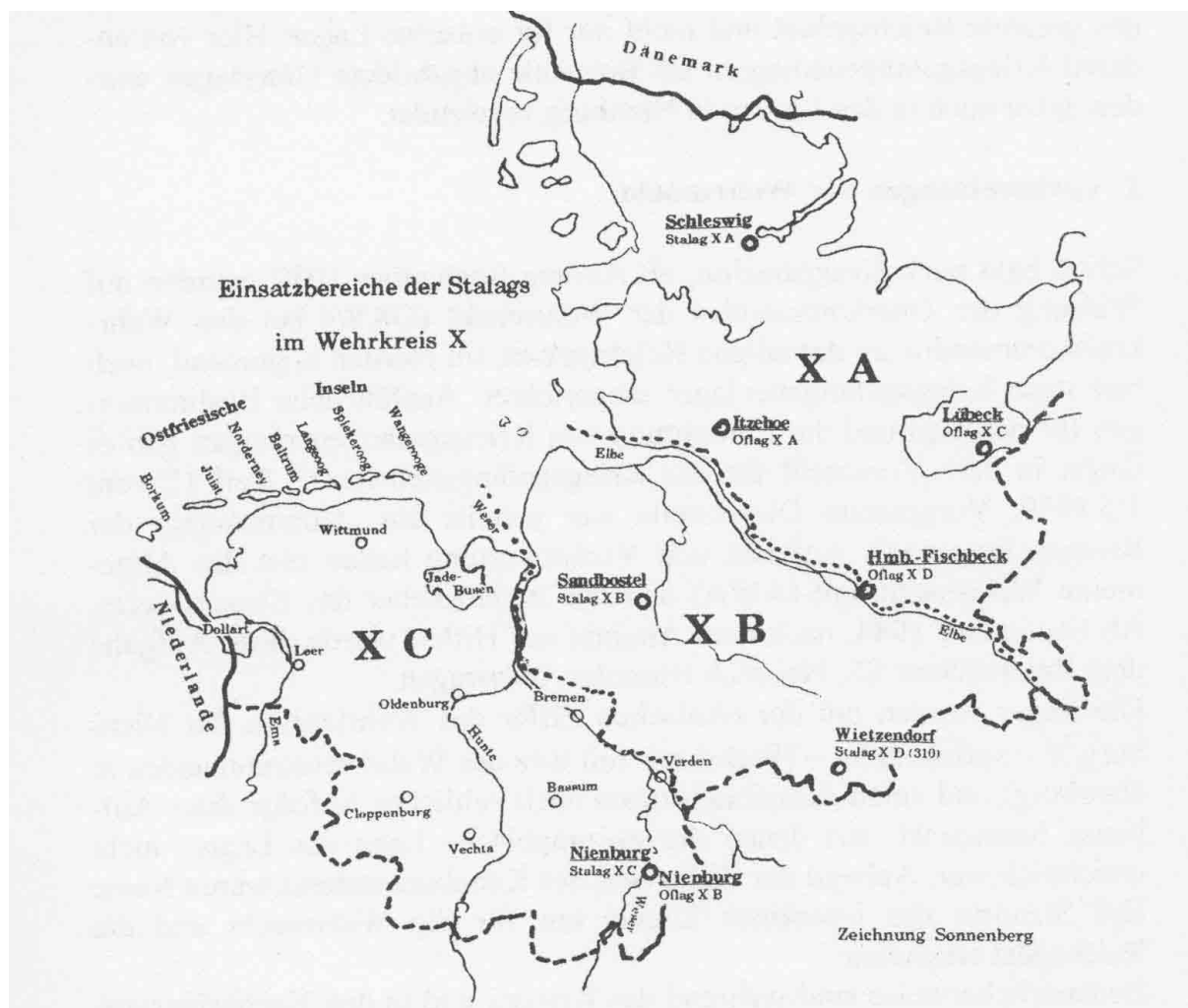
Durant la guerre et la confusion de l'après-guerre, des lacunes qui n'ont pu être comblées sont malheureusement apparues dans l'ensemble de la transmission de ces informations. L'étude de l'histoire militaire, la description de bâtiments et d'objets d'époque et même de certains événements, s'avèrent aujourd'hui en partie très difficiles, voire impossibles à reconstituer.

En ce qui concerne les camps de prisonniers d'hommes de troupe et d'officiers (Stalag et Oflag) situés principalement sur le territoire du Reich, seuls demeurent aujourd'hui accessibles quelques écrits, beaucoup de choses ayant été détruites.

A ce jour, il est établi que les Kommandos de travail étaient regroupés en différents Stalag. La division en districts des camps d'internement suivait manifestement les divisions administratives et

² N.d.T. Les Kommandos des Wehrkreis étaient responsables de l'administration militaire de leur région (il y avait 17 régions militaires). Il leur incombait, entre autres choses, la gestion de certaines affaires relatives aux prisonniers de guerre.

comprenait des bureaux et des services de contrôle pour la gestion de ces Kommandos de travail. Ces faits donnent à penser que la Xème région militaire était répartie en tenant partiellement compte de ses frontières naturelles, ainsi que des zones de compétence et des secteurs administratifs des trois premiers camps d'hommes de troupe.



Dessin de H.J Sonnenberg : secteurs d'intervention des Stalag dans la Xème région militaire

Pour le Stalag X A : Schleswig (correspondant aujourd'hui à peu près au territoire du Land de Schleswig-Holstein)

Pour le Stalag X B : Sandbostel (correspondant au territoire situé entre l'Elbe et la Weser, au sud de la ligne de Lunebourg, Soltau et Verden)

Pour le Stalag X C : Nienburg (situé à peu près entre la Weser et l'Ems, ce qui correspond au sud aux villes de Verden, Nienburg, Uchte, Damme et au nord à une ligne allant de Papenburg à la frontière néerlandaise)

En 1941-42 a été créé à Wietzendorf, à quelques kilomètres au sud de Soltau et au sein même de la zone de compétence du Stalag de Sandbostel, le Stalag X D (310), au titre de « Stalag d'accueil » pour les prisonniers de guerre soviétiques.

La délimitation des domaines de compétence des Stalag était claire. Il y a cependant eu des fluctuations durant la guerre. Dans certains cas, cela a conduit à ce que des Kommandos de travail de différents Stalag se retrouvent employés au même endroit. On a pu observer une concentration de ce phénomène en particulier à Brême où travaillaient les commandos du Stalag XB de Sandbostel et XC de Nienburg. Cela a été également le cas à Emden. Bien que cette ville soit située plus loin, à l'intérieur du domaine de compétence du Stalag de Nienburg, des Kommandos de Bathorn (Stalag VI C) et de Nienburg y travaillaient.

En septembre/octobre 1939, les premiers prisonniers de guerre amenés sur le territoire du Reich de l'époque furent des Polonais. Ensuite, aux alentours de mai 1940, ce furent des Belges. En juin/juillet 1940, des prisonniers de guerre français leur succédèrent et enfin, au printemps 1941, des Serbes.

Après l'invasion de la Russie par les troupes allemandes, à partir de juin 1941, cinq millions de membres de l'Armée Rouge furent peu à peu amenés en Allemagne en tant que prisonniers de guerre. A compter de septembre 1943, des Italiens retenus captifs comme internés militaires (IMI) furent le dernier grand groupe de prisonniers de guerre à être conduit dans des camps de prisonniers allemands.

Durant la deuxième guerre mondiale, les prisonniers de guerre jouèrent un rôle important dans le maintien de l'économie et de l'agriculture du Reich. Les réquisitions pour le service militaire avaient en effet conduit à une baisse sensible de la main d'œuvre. Celle-ci fut en partie compensée par l'emploi de prisonniers de guerre.

2. Documents et notes

En vertu de la Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre (27.7.1929) et conformément à l'article 77, les pays signataires se devaient de constituer, au début des hostilités, des bureaux officiels de renseignements. Ces derniers avaient pour but de fournir des informations concernant les prisonniers de guerre se trouvant sur leur territoire.

Pour le Reich allemand, le bureau de renseignements de la Wehrmacht se trouvait à Berlin et fut, en août 1943, transféré en Thuringe. En avril 1945, les documents concernant le dossier sur les « prisonniers de guerre étrangers » furent classés selon les nations d'appartenance et entreposés dans la caserne Drachenberg à Meiningen.

Après la fin de la guerre, ils furent saisis par les troupes américaines. Suite à une inspection par une commission d'officiers alliés, les documents concernant les prisonniers de guerre alliés furent mis en caisses et emportés en mai 1945. Le 5 juillet, des troupes soviétiques arrivèrent à Meiningen. Celles-ci firent également emballer la masse considérable d'écrits sur les prisonniers de guerre soviétiques et les emportèrent aux alentours de la mi-août vers une destination inconnue. Au moins certaines parties de ces écrits devraient se trouver aux archives militaires à Poldosk, près de Moscou.

Sur l'ensemble du territoire du Reich, des dégâts considérables dus aux incendies et aux bombes pourraient avoir conduit à la destruction de preuves et de documents se rapportant à ce sujet. Comme on peut le supposer, d'autres pièces, comme par exemple les journaux de guerre tenus par les commandants des prisonniers, furent détruites lors de l'importante offensive aérienne britannique sur Potsdam. Certaines l'ont aussi probablement été sur ordre des services allemands eux-mêmes.

En raison de telles circonstances ainsi que d'autres événements, bien peu de documents concernant les camps ont été conservés sur le territoire du Reich. A cause de cette transmission lacunaire, il est presque impossible d'exposer dans tous leurs détails les conditions de vie dans les camps. Seuls des témoins oculaires encore en vie pourraient être d'utilité dans cette tâche. Il nous appartient de les rechercher et de les interroger. Mais beaucoup de questions resteront probablement ouvertes.

Dans leurs deux ouvrages *Etablissements allemands pour les prisonniers de guerre* et *Les internés 1939-45*, Coblenz 1985, les auteurs G. Matiello et W. Vogt attestent de l'existence de 989 camps au total. De tels établissements se trouvaient aussi, pour une partie non négligeable, sur les territoires occupés hors du territoire du Reich, de la Norvège jusqu'en Crète.

Übersicht über die Lager nach dem Stand vom 1. Dez. 1939

Übersicht über die Lager nach dem Stand
vom 1. Dez. 1939

1/12 39

O f l a g s .

215

Wehrkreis	Lagerart	Belegungssoll	Lazarette	Art der Unterkunft
I	Oflag IA in Stablack	---	----	----
II	Oflag IIA in Prenzlau	4 000	Stargard	Kaserne
II	Oflag IIB in Arnswald	---	"	"
IV	Oflag IVA in Hohnstein, Sächs. Schweiz	---	Camenz	festes Gebäude
IV	Oflag IVB in Festung König- stein (Sachsen)	---	"	"
IV	Oflag IVC in Colditz(Sachsen)	660	"	"
V	Oflag VA in Weinsberg bei Heilbronn	1 000	----	----
VII	Oflag VIIA in Murnau	1 000	----	Kaserne
VII	Oflag VIIB in Eichstadt	---	----	festes Gebäude
VII	Oflag VIIC in Laufen b. Salz- burg	1 000	----	"
VIII	Oflag VIIIA in Kreuzburg bei Oppeln	500	----	"
IX	Oflag IXA in Burg Spangenberg b. Melsungen/Kassel	200	----	"
IX	Oflag IXB in Weilburg/Lahn	---	----	"
IX	Oflag IXC in Rothenbur a.d. Pulda	400	----	"
X	Oflag XA in Itzehoe	1 600	Rotenburg	Kaserne
X	Oflag XB in Blenburg/Weser	1 000	"	"
XI	Oflag XIA in Osterode/Harz	1 000	Wunsdorf	festes Gebäude

CAMO Abt. 12, Fonds 12450 Nr.41 (ehem. No 86)

II. L'OFLAG X B CAMP D'OFFICIERS de NIENBURG

1. L'Oflag X B dans la caserne Mudra

Durant la deuxième guerre mondiale, il y avait à Nienburg deux camps de prisonniers situés derrière la caserne Mudra : l'Oflag X B pour les officiers et le Stalag X C pour les hommes de troupe, les sous-officiers et les sergents-chefs.

La présence de la caserne Mudra peut tout à fait avoir joué un rôle quant au choix du lieu d'implantation des deux camps de prisonniers qui devaient être érigés. Dans la caserne, occupée depuis 1936 par le 22ème bataillon du génie, il y avait déjà à disposition des possibilités d'hébergement, des cuisines etc. et il n'était pas nécessaire de faire de nouvelles constructions. Il y avait en outre également assez de terrain libre pour un nouveau camp plus grand.

Un *Descriptif des camps de prisonniers en Allemagne au 1er décembre 1939*, de même qu'un article du 2 novembre 1939 tiré du journal de la Weser moyenne, *die Harke (le râteau)*, mentionnent également la caserne Mudra comme lieu du camp d'officiers.

Les prisonniers de guerre seraient arrivés fin septembre/début octobre 1939 à Nienburg. Ce furent plus de 1000 officiers et ordonnances polonais qui furent hébergés dans quelques blocs de la caserne Mudra.

Le colonel polonais Jan Cialowicz, qui fut lui-même prisonnier à l'Oflag X B du 9 octobre 1939 au 31 mars 1940, écrit à ce sujet dans ses notes :

« 9 octobre 1939 : arrivée des officiers capturés près de Varsovie à l'Oflag situé à la limite de la ville, dans la caserne du régiment du génie. Dans la caserne se trouvaient déjà hébergés quelques centaines de soldats de la marine polonaise, défenseurs de la côte polonaise avec l'Amiral Unrug, qui avaient été capturés, ainsi que des prisonniers de l'armée « Pomorze », du quartier général de l'armée « Poznana », ainsi que d'autres encore.

Le camp à Nienburg n'était pas grand : quatre blocs de caserne, le bâtiment du bureau de la Kommandantur du régiment, une grande salle de sport et de réunion, une cuisine, une infirmerie et une salle pour le personnel de surveillance. »³

Le camp d'officiers pourrait avoir été hébergé dans la caserne Mudra de septembre 1939 jusqu'aux alentours de la mi-mai 1940. Cialowicz rapporte les faits suivants concernant la situation de l'Oflag à Nienburg :

« Il y avait dans le camp plus d'un millier d'officiers polonais de toutes armes, les membres de la marine polonaise se tenant un peu séparés des autres. Parmi eux se trouvaient aussi deux civils de renom : Sokol, l'ancien commissaire du gouvernement polonais de Gdynia/Gdingen, et l'ancien député, le Dr Wyrostek. Pour échapper aux représailles allemandes, ils portaient l'uniforme de la marine, avec l'accord de l'Amiral Unrug.

Les soldats prisonniers de la marine formaient un groupe soudé et solidaire. Il en allait de même pour les membres de la cavalerie. Cela se passait plus mal avec les artilleurs. Les soldats d'infanterie formaient le groupe le plus faible.

³ Jan Cialowicz, *Działalnos' c' społeczna i konspiracyjna w obozach jenie chich*, du 9.10 1939 au 31.3.1940, p.7 à p. 27, WIH, Cote II/53/5

La majorité des prisonniers de guerre polonais était des officiers de réserve, la plupart avaient le grade de sous-lieutenant.

Le 13 octobre 1939, le commandant du camp donna l'ordre de recenser les nationalités de tous les prisonniers de guerre.

Lors de l'appel du lendemain, les officiers se sont déclarés des nationalités suivantes :

Allemands de souche : 83

Ukrainiens : environ 30

Biélorusses : 12

Litvaniens : 7

Géorgiens : 2

Au cours des jours suivants, d'autres arrivèrent encore et le nombre d'officiers de nationalité non polonaise s'éleva au final à 150⁴. »

D'octobre 1939 au 31 mars 1940, c'est le général Zulauf qui fut l'homme de confiance des prisonniers de guerre polonais dans l'Oflag.

2. Construction d'un nouveau camp

C'est l'organisation Todt⁵ et le service du travail obligatoire du Reich (STO) qui étaient chargés d'ériger un nouveau camp de prisonniers de guerre à Nienburg. Les terrains derrière la caserne Mudra furent choisis comme emplacement pour ce camp.

En raison des lois d'exception qui entraient en vigueur en temps de crise et étaient déjà existantes à cette époque, soit le Reich allemand « acheta » pour ses constructions les surfaces nécessaires aux propriétaires moyennant une faible compensation, soit il les obtint par expropriation.

La volumineuse correspondance entretenue par l'agriculteur Könnemann (Nienburg, Ziegelkampstrasse) entre les années 1948 et 1952 est un indice témoignant de l'existence de tels procédés. Celui-ci s'efforça d'obtenir la restitution de ses terrains de la Ziegelkampstrasse après que le gouvernement militaire eut libéré le 16 septembre 1947 les biens fonciers qui avaient été utilisés par le Reich. Ces terrains avaient été, comme l'écrit Könnemann, utilisés par l'ancienne Wehrmacht à partir du 1^{er} avril 1940.

Dans les échanges de courrier de l'après-guerre survenus entre les autorités (district de Nienburg, représentants de la commune, maires, etc.), l'on retrouve fréquemment les expressions suivantes :

« La Wehrmacht n'a pas acquis par achat les prés et les terres arables ; les propriétaires n'ont pas été dédommagés pour cela », ou bien « Pas de dossier existant à ce sujet », ou encore « Je ne puis donner aucun renseignement relatif à l'absence de dossiers ».

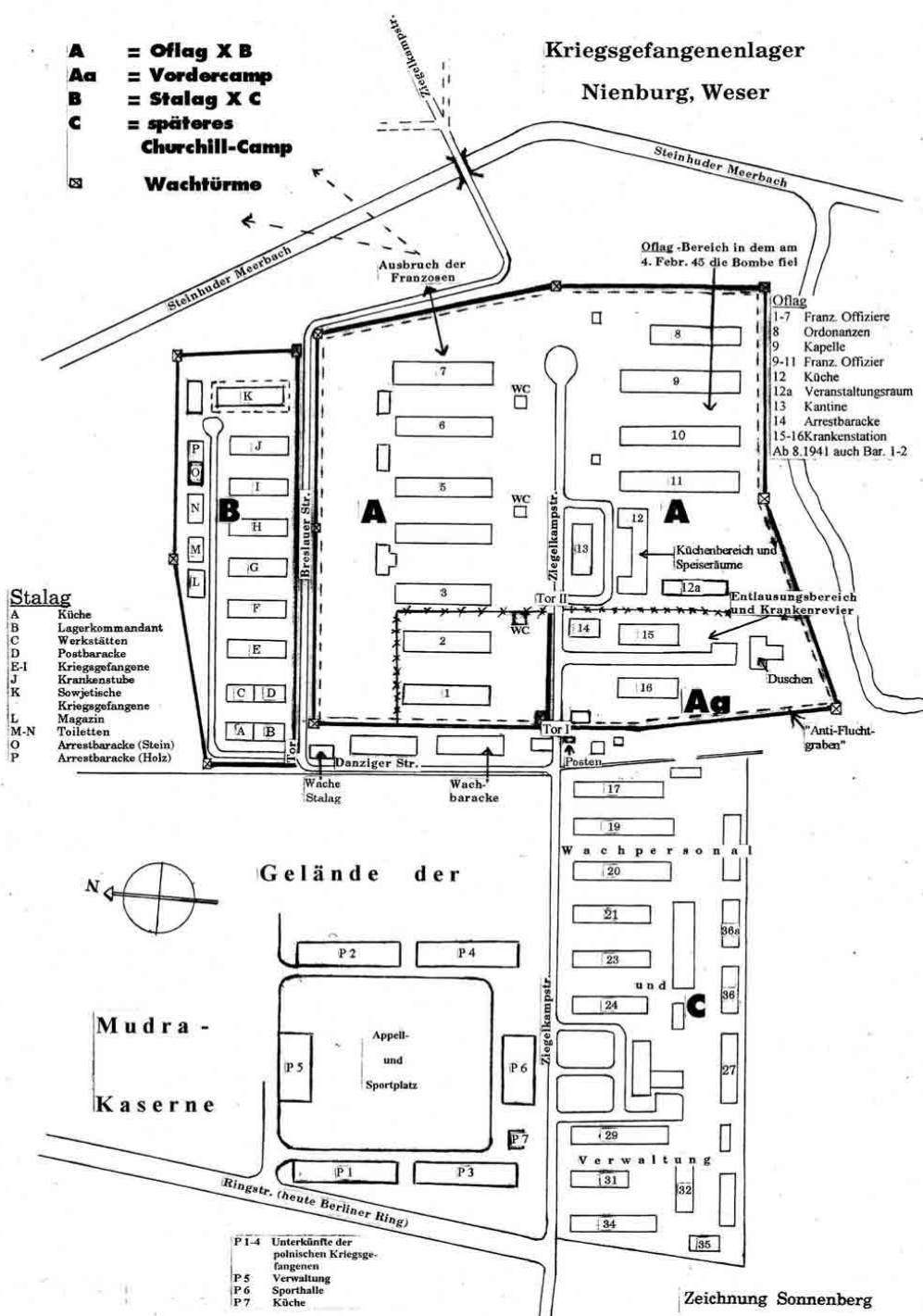
Les travaux de construction et d'aménagement furent effectués conjointement par des entreprises étrangères et les entreprises locales Gebr. Ernsting, Otto Stolle, Hermann Rabe et Wilhelm Frärcks.

4 Jan Ciałowicz, *Działalnos' c' spoleczna i konspiracyjna w obozach jenie chich*, du 9.10 1939 au 31.3.1940, p. 7/27 WIH, Cote II/53/5

5 N.d.T. Créée par Fritz Todt, Ministre de l'Organisation et de la Production de Guerre, cette organisation avait pour rôle essentiel de construire des moyens de communication et des structures défensives ainsi que les camps de prisonniers et de concentration. Elle employait des travailleurs étrangers dans le cadre du service de travail obligatoire

En dépit des efforts importants et des investigations poussées, il n'a malheureusement pas été possible de déterminer les dates précises du début et de la fin des travaux de la construction des deux camps. Il est cependant très probable que le « nouveau » camp d'officiers prisonniers se trouvait déjà en décembre 1939 dans une phase de planification ou bien même de construction. En effet, on dispose d'un état fourni par l'Agence pour l'emploi daté du 1^{er} septembre 1939. Cet *Aperçu des travailleurs étrangers employés dans le district de Nienburg* faisait à cette date mention de l'Intendance des bâtiments de l'armée à Brême qui employait 10 tchèques, parmi les entreprises responsables de la conduite des travaux de l'Oflag.

3. Le nouvel Oflag



Camp de prisonniers de guerre de Nienburg-sur-Weser

Légende

A : Oflag

Aa : Avant-camp

B : Stalag X C

C : Camp Churchill

Oflag

1 à 7 : baraques d'officiers français

8 : baraque d'ordonnances

9 à 11 : baraques d'officiers français

9 : chapelle

12 : cuisines

12a : salle de manifestations culturelles

13 : cantine

Entre les baraques 9 et 10 : point d'impact de la bombe, le 4 février 1945

Est de la baraque 7 : tunnel d'évasion des officiers français

Avant-camp

14 : prison

15-16 : infirmerie, station d'épouillage, douches

Rues

Nord-sud (entre la caserne Mudra et les baraques 1/7) : Dantzigerstraße

Est-ouest (entre les baraques 1/7 et 8/16) : Ziegelkampstraße

Est-ouest (entre les baraques 1/7 et le Stalag X C) : Breslauerstraße

Rivière à l'est et au sud du camp : Steinhuder Meerbach

Caserne Mudra (entre la Dantzigerstraße, la Ziegelkampstraße et la Ringstraße (aujourd'hui Berliner Ring))

P1 – P4 : hébergement des officiers polonais

P5 : administration

P6 : salle de sports

P7 : cuisine

3.1 Description du camp

La situation des deux camps ainsi que leur étendue peuvent être reconstituées de manière assez exacte grâce à l'interview de plusieurs personnes résidant en ce lieu à l'époque, à un cliché aérien de la Royal Air Force daté du 2.3.1945, ainsi qu'à deux croquis réalisés par d'anciens prisonniers et une vue d'ensemble de l'Oflag X B.

Lorsque, le 1^{er} avril 1940, les derniers officiers et soldats prisonniers hébergés dans la caserne Mudra furent transférés à Itzehoe, on avait déjà entamé la construction de six baraques en pierre de taille, directement derrière la caserne Mudra, à gauche de la Ziegelkampstrasse. Ces baraques devaient servir de logements pour un nouveau camp de prisonniers. En face, à droite de la rue, des maisons en dur furent érigées au titre de bâtiments de fonction.

Dans la zone située en face, à droite près du portail d'entrée, fut établi le service de santé.

Cette partie du camp fut appelée « avant-camp ». Derrière, séparés par une clôture de barbelés, on construisit d'autres bâtiments pour y abriter une grande cuisine, la cantine, l'entrepôt de la nourriture et le stockage. Pour finir, on construisit encore quelques baraques en bois dans la partie arrière.

Derrière les baraques, il y avait un espace ouvert sablonneux qui pouvait être utilisé pour les promenades, le sport ou des activités similaires. Le chemin principal du camp, la Ziegelkampstrasse, était pavé, les autres surfaces libres étaient recouvertes de sable.

Le portail extérieur d'entrée dans le camp d'officiers se trouvait directement sur la Ziegelkampstrasse, immédiatement derrière le terrain actuel numéro 32 pour un côté et, pour l'autre, le long de la clôture de la caserne Mudra.

A l'extérieur de l'enceinte, à gauche de la barrière d'entrée, se trouvait une grande baraque en bois affectée à la surveillance dans laquelle les gardiens de service pouvaient se reposer. A droite, à côté

de l'entrée, on avait construit la guérite du poste de garde. Pour le personnel de surveillance, l'administration et la Kommandantur du camp, un camp de baraquements fut construit à droite devant le portail, en face de la caserne Mudra, sur le terrain situé aujourd'hui à peu près entre la Bielefeldstrasse et le Berliner Ring.

A l'intérieur, directement derrière l'entrée, on trouvait à gauche un mirador.

La double clôture de barbelés qui entourait l'Oflag passait devant le portail principal à l'intérieur du camp, à gauche de la rue, jusqu'à la limite de l'avant-camp. Là, il y avait une autre entrée, si bien que ce dernier se trouvait séparé du reste.

(La description à gauche/à droite se fait ici toujours en regardant l'entrée en direction du camp.)

Entre les différentes baraques il existait, pour toute mesure de protection antiaérienne, des fossés d'une profondeur d'à peine 50 cm⁶, ce qui n'était pas suffisant pour accueillir tous les occupants du camp lors d'une alerte aérienne. Lors d'une alerte aérienne nocturne, les prisonniers ne pouvaient pas quitter leurs baraques, celles-ci étant verrouillées.

Suite à un entretien avec le commandant du camp, la commission de la Croix Rouge internationale put obtenir la promesse que les prisonniers ne resteraient plus, à l'avenir, enfermés durant les alertes⁷

Ces fossés furent dès 1941 entièrement comblés. Les prisonniers avaient en effet utilisé comme combustible les états en bouleau qui les soutenaient, ce qui avait entraîné un lent éboulement du sol sablonneux. Les poêles privés furent ultérieurement interdits par le commandant du camp.

3.2 Les baraques : emplacement et fonction

Les baraques en bois donnaient une impression de gaîté en raison de leur apparence multicolore : vert, marron, crème ou bleu. Sur leur façade, le numéro de baraque était peint en grandes lettres d'imprimerie. Les baraques 1 à 6, de même que 15 et 16 étaient maçonnées en pierre, les autres étaient des préfabriquées industrielles en bois.⁸

Dix des baraques du camp étaient destinées à l'hébergement des officiers (numéros de 1 à 7 et 9 à 11), une seule (numéro 8) à celui des ordonnances.

La baraque numéro 12 abritait la cuisine dans laquelle les repas étaient préparés par les cuisiniers des prisonniers. Le magasin se trouvait dans le même bâtiment. La baraque numéro 13 qui se situait devant la 12, le long de la rue, servait de cantine. Du côté de la rue, il y avait, tout le long du bâtiment, un appentis sous la partie saillante duquel les prisonniers devaient attendre pour être servis.

Une baraque un peu plus petite, la 14, se dressait à l'intérieur de l'avant-camp. Elle était construite en pierre pour sa moitié gauche et en bois pour son autre moitié. Là se trouvaient les cellules d'arrêt dont les fenêtres étaient munies de barreaux en fer.

Dans les baraques 15 et 16, la direction du camp avait aménagé le poste de soins.

L'unité des soldats affectés à la surveillance logeait dans les baraques 17 et 19.

Un service de renseignement était également hébergé dans cette partie du camp. Ce service était responsable de l'ensemble de la censure postale des deux camps et avait entre autres pour mission d'interroger les prisonniers de guerre passibles de sanctions disciplinaires ainsi que ceux qui avaient été repris lors d'une tentative d'évasion. Par la suite, les Anglais surnommèrent ces baraquements « camp Churchill ». C'est ici qu'après la guerre on logea les rapatriés, les réfugiés, les personnes déplacées et les fugitifs.

Une buanderie fut aménagée dans la baraque 4.

6 Rapport de la Croix-Rouge internationale en date du 23 mars 1944

7 Ibid

8 *Les camps des prisonniers de guerre en Allemagne*, p. 75, Ministère de la Défense, Caen, Cote 2 P69, dossier 1

Trois baraques en bois plus petites servaient d'atelier pour les réparations etc.

Dans une autre baraque plus grande (12a), immédiatement derrière les salles de restauration, se situaient la bibliothèque et le théâtre de l'Oflag⁹. Hormis les spectacles de théâtre, des séances de cinéma eurent aussi lieu, au printemps 1941, dans la salle des manifestations culturelles. Les ecclésiastiques des deux religions catholique et protestante étaient également autorisés à y célébrer la messe et le culte. L'entrepôt des paquets et leur distribution furent transférés également dans ce lieu fin 1940.

Le 25 avril 1944, les détails suivants concernant les baraques sont entre autres notés :

*« Les baraques 1 et 2 furent évacuées pour être intégrées au service sanitaire dès l'automne 1941
Baraque 3 : étant donné que la chambre 16 ne sert que d'entrepôt pour quelques sacs de paille, elle devrait être mise à disposition du chef de baraque.*

Baraque 4 : la chambre 2 est utilisée comme pièce d'étude et salle de cours par l'université

Baraque 5 : la chambre 16, utilisation en tant que pièce d'étude et salle de cours par l'université

Baraque 6 : dans la chambre 2 se trouve le bureau de la compagnie

Baraque 7 : dans la chambre 5 se trouve le bureau de la compagnie

Baraque 9 : la chambre 3 est utilisée par la compagnie comme espace de stockage

Baraque 10 : la chambre 22 sert de salle de cours pour l'université

Baraque 11 : la chambre 22 est utilisée comme salle de cours par l'université »¹⁰

Avec le temps, les baraques en bois prirent un aspect défraîchi et eurent besoin d'être rénovées. Dans un rapport de la Croix Rouge internationale, il est rapporté que les vitres cassées étaient remplacées par du carton et que les murs n'étaient plus étanches. Pour la rénovation, il manquait à la direction du camp le personnel et le matériel nécessaires. Mais des réparations étaient prévues avant l'hiver ¹¹.

3.3 Les baraques : répartition et aménagement

Les longues baraques destinées à l'hébergement étaient des bâtiments d'un étage en pierre et en bois, dont les combles n'étaient pour la plupart pas accessibles. Elles étaient partagées en leur milieu par un couloir qui desservait de part et d'autre des chambres de différentes dimensions. Une baraque pouvait contenir jusqu'à 40 chambres. Par exemple, dans la baraque 5, il y avait, entre autres, des chambres de dimensions 6x6x4m. Derrière l'entrée des baraques d'habitation, on trouvait les salles d'eau, une buanderie et les toilettes. A l'extrémité de chaque baraque, il y avait des toilettes pour la nuit ainsi qu'un lavabo.

Toutes les baraques étaient blanchies à la chaux et aménagées de manière identique. Pour dormir, il y eut d'abord des lits de camp et ensuite des lits superposés à 2 ou 3 étages. Chacun était pourvu d'une pailleasse changée tous les 4 mois, d'un drap, d'un oreiller et de deux couvertures. Le mobilier de « séjour » comprenait une table, deux bancs, une chaise et une armoire. En fonction des possibilités, l'on était autorisé à aménager les pièces de manière plus confortable, au gré de sa fantaisie. De grandes fenêtres procuraient aux pièces une clarté abondante.

Les officiers français furent divisés en compagnies, chacune des baraques correspondant à une compagnie. Il y avait les compagnies 3 à 7 et 9 à 11. L'un des officiers, parlant allemand dans la mesure du possible, était nommé chef de baraque (chef de compagnie) par le commandant du camp.

⁹ Colonel Duluc, *Rapport sur les prisonniers de l'Oflag X B*, Ministère de la Défense, Caen, Cote. 1A, état février 1942

¹⁰ Rapport du Colonel Duluc du 25.4.1944 au commandant du camp (traduction du texte allemand)

¹¹ Rapport de la Croix-Rouge de Genève du 29.6.1943

Les officiers du même rang logeaient ensemble la plupart du temps. Les colonels étaient dans les baraques 10 et 11 et quelques lieutenants-colonels disposaient d'une chambre individuelle.¹² Les commandants dormaient à 4 ou 5 dans une pièce. Pour les capitaines, les lieutenants et les sous-lieutenants, il y avait de 6 à 14 personnes par pièce. Les chambres des baraques 1 à 7 étaient respectivement occupées par 12 personnes et celles des baraques 9 à 11 par 8.

Le 12 juillet 1940, avant l'arrivée de 1500 prisonniers français, tous les lits superposés doubles furent remplacés par des triples. En raison de l'augmentation du nombre de personnes, il régnait un manque de place indescriptible. En février 1944, pour des raisons de manque de place, 140 officiers grecs furent hébergés provisoirement dans une partie de l'infirmerie contre la volonté des Français.¹³ Lorsque, le 23 septembre 1944, 613 officiers français et 64 ordonnances de l'Oflag XVIII Wagna furent transférés à Nienburg, une partie des chambres se trouvèrent complètement surpeuplées¹⁴ et cet état de fait donna lieu à de fréquentes réclamations de la part des prisonniers.

Ces derniers étaient animés par le souci permanent d'une répartition équitable des occupants dans les baraques mises à leur disposition et ils faisaient en conséquence des propositions au commandant.¹⁵

3.4 La santé

a) Le service de santé

C'est dans les baraques 15 et 16 de l'avant-camp que le service de santé fut aménagé. Il se composait d'une partie dédiée aux traitements médicaux, incluant une salle d'opération pour les interventions chirurgicales et un cabinet dentaire, ainsi que des lits pour les malades.

A droite, presque le long de la clôture, il y avait une station d'épouillage et des douches. Leur état donnait régulièrement motif à réclamation, mais la majeure partie fonctionnait parfaitement. Les lavabos et les toilettes étaient propres et répondaient aux exigences.

Les quartiers des malades étaient propres, clairs et possédaient une aération suffisante. En mars 1944, il n'y avait à disposition que 12 lits de malades, les autres étant de simples lits en bois avec des sacs de paille.

Ces aménagements n'étaient pas destinés uniquement aux prisonniers du camp, ils étaient aussi utilisés par les militaires allemands et de nombreux prisonniers et travailleurs civils des environs de Nienburg. Étaient traités dans le service de santé les prisonniers de tous grades et de toutes nationalités venant des environs immédiats. A partir de janvier 1944, le service de santé fut rebaptisé infirmerie militaire de réserve et les officiers des autres Oflag de la Xème région militaire présentant un tableau clinique des plus variés y furent transférés.

Pour les radios, les patients devaient se rendre à Brème ou à l'infirmerie militaire d'Oldenburg. On ne pouvait pas non plus traiter les cas de maladies lourdes avec l'équipement qui se trouvait sur place. Les patients étaient alors transportés à l'infirmerie militaire de Sandbostel ou bien éventuellement à Rotenburg. Les soins dentaires des prisonniers n'étaient pas toujours assurés de manière optimale, seuls les traitements tout à fait basiques pouvaient être réalisés au camp. Les prothèses dentaires ne pouvaient être faites, ce qui conduisit, chez beaucoup d'officiers, à une rapide dégradation de la santé bucco-dentaire.

12 Rapport de la Croix-Rouge internationale du 13.11.1940

13 Rapport de visite de la Mission Scapini du 7.2. 1944, AN Paris F9-270840

14 Rapport de la Croix-Rouge internationale, Genève, 7.2.1944

15 Propositions de l'homme de confiance au commandant du 18.9.1944, AN Paris F9-3429 272

Les prisonniers étaient pris en charge et soignés par des médecins prisonniers de guerre (ils étaient entre 6 et 9) et jusqu'à 40 infirmiers militaires et soignants de leur propre camp. Le personnel allemand était également compétent pour les soins médicaux et l'administration.

La direction de la pharmacie du camp et l'approvisionnement en médicaments étaient entre les mains du pharmacien nienbourgeois Rolf Eggersmann.

On trouvera davantage de précisions sur le service de santé dans les différents rapports de visite établis par la Croix-Rouge à Genève en date du 24.11.1941, du 27.11.1942, du 29.6.1943, du 23.3.1944 et du 13.10.1944.

b) Le centre d'accueil pour les rapatriés

L'Oflag X B fut désigné par le commandement suprême de la Wehrmacht pour être un centre d'accueil pour les rapatriés malades de l'ensemble de la Xème région militaire. Afin d'accueillir les prisonniers destinés à être rapatriés, les baraques d'hébergement 1 et 2 furent intégrées à l'avant-camp et clôturées. Elles furent occupées par des Français, des Polonais, des Belges et des Serbes inaptes au service qui attendaient d'être renvoyés dans leur patrie.

Le rapatriement de ces prisonniers n'était pas toujours rapide et régulier, ce qui donna lieu à des plaintes auprès de la direction du camp et des délégations de la Croix Rouge en visite. A partir de juin 1943, le rapatriement s'effectua mensuellement de manière régulière, tout au moins pour les Français. Ce n'était pas le cas pour les Belges qui devaient souvent attendre plus de 6 mois pour un convoi sanitaire¹⁶. Il arrivait aussi que le retour au pays soit refusé par les services de renseignements pour des prisonniers possédant une autorisation médicale de rapatriement en raison de leur inaptitude au service. Les raisons de ce refus n'étaient la plupart du temps pas mentionnées.

3.5 Visites des envoyés de la Croix-Rouge internationale de Genève, de la « Mission Scapini » et de l'Y.M.C.A.

A des intervalles plus ou moins réguliers, les camps de prisonniers et les Kommandos de travail situés sur le territoire du Reich étaient visités par les délégués ou les envoyés de différentes organisations humanitaires. Ils défendaient les intérêts des prisonniers et veillaient au respect de la Convention de Genève relative au traitement des prisonniers.

La Croix-Rouge et l'Y.M.C.A. procuraient des vivres et des vêtements aux prisonniers. Les autres demandes étaient satisfaites dans la mesure du possible sous réserve, bien entendu, d'obtenir l'accord du commandant du camp. Ainsi l'Oflag reçut, entre autres, une livraison d'instruments de musique et d'appareils de gymnastique et autres objets analogues.

Les nations impliquées dans la guerre avaient droit, pour leurs soldats capturés par l'ennemi, à ce que l'on appelait une puissance protectrice. Pour les prisonniers français, c'était les États-Unis. L'Allemagne nazie pressa le gouvernement français de Pétain de prendre lui-même en charge la gestion des prisonniers. Le 16 novembre 1940, Pétain céda à la pression du gouvernement allemand et renonça à la puissance protectrice neutre des U.S.A. Cette fonction et tous les pouvoirs y afférents fut le même jour confiée à Georges Scapini, ambassadeur. Son administration, le « Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre », siégeait à Paris et avait une représentation à Berlin. Les protocoles de visite de cette administration sont connus sous le nom de « rapports de la Mission Scapini ».

Cette administration était mal perçue par les prisonniers :

16 Rapport de la Croix Rouge internationale de Genève du 29 juin 1943

« Les officiers et les hommes de troupe de l'Oflag X B ne reconnaissent plus Scapini comme puissance protectrice. Ils avaient déjà dès septembre 1941 peu de confiance en Scapini . »¹⁷

3.6 Les commandants du camp

La liste des commandants de camp de l'Oflag X B n'a pu jusqu'à présent être reconstituée de manière exhaustive, aucun dossier suivi n'ayant été retrouvé à ce sujet. D'après le témoignage d'un ancien employé de la Kommandantur¹⁸, tous les dossiers ont été détruits à l'approche des troupes anglaises et lors de l'évacuation des camps. Dans la première liste de la Kommandantur et dans les ordres du camp, les officiers suivants sont mentionnés :

- De 09.1939 jusqu'au 14.5.1940, major Willi Probst (matricule « Oflag XB-8 » -Caserne Mudra »)
- Du 15.5.1940 jusqu'au 31.7.1942, colonel Wilhelm Jacob Klein (matricule « Oflag XB-1 » -Nouvel Oflag-, remplaçant du capitaine Probst)¹⁹
- Du 1.8.1942 jusqu'au 27.9.1942, lieutenant-colonel Richard Ballas (première nomination dans l'ordre de camp 317 du 10.8)
- Du 28.9.1942 jusqu'au 11.11.1942, colonel Carl Pullman (passation de pouvoir de Ballas à Pullmann, cf. ordre 337 du 28.9)
- Du 12.11.1942 jusqu'au 25.8.1943, lieutenant-colonel Dr Hermann Hagen (passation de pouvoir de Pullmann à Hagen cf. ordre de camp 353 du 12.11)
- Du 26.8.1943 jusque fin septembre 1944, colonel Richard Georgi (passation de pouvoir de Hagen à Georgi, cf. ordre de camp 421 du 26.8.1943, la dernière signature existante figurant sur l'ordre de camp 539 du 28.9.1943); remplaçant, colonel von Koss, commandant de Stalag²⁰
- D'octobre 1944 jusqu'à la fin, colonel Erwald Reim (première nomination dans l'ordre de camp 547 du 14.10.1944)²¹

On a par ailleurs d'autres précisions concernant le major Probst. Le colonel polonais Jan Cialowicz parle le 13.10.1939 dans ses notes d'une rencontre avec le major Probst, commandant du camp²². Selon lui, il se pourrait que Probst n'ait été que commandant remplaçant car il n'était pas mentionné dans la WAST²³. Entre temps promu au grade de capitaine, Probst figure sur la première liste de la Kommandantur du 15.5.1940 : le 9.12.1940, il a signé des actes en tant que commandant du camp remplaçant. Suite à un arrêté rectificatif du 10.7.1941, Probst fut affecté au Stalag X C où il ne serait resté que peu de temps. Il fut transféré au Stalag 335 de Baden-Baden le 22.9.1941.

Quant au colonel Klein, il fut muté dans la réserve du Führer le 31.7.1942, Xème région militaire.

17 Rapport de la Croix-Rouge internationale de Genève du 17.3.1945 (traduction du texte allemand)

18 Souhaite conserver l'anonymat, le nom est connu de l'auteur

19 Rapport de visite de la Croix-Rouge internationale de Genève du 29.12.1940

20 Rapport de visite de la Croix-Rouge internationale de Genève du 7.2.1944

21 Rapport de visite de la Croix-Rouge internationale de Genève du 13.10.1944 où il est mentionné qu'il n'est commandant que depuis peu de temps à cet endroit

22 Jan Cialowicz, *Dzialalnosc' c' spoleczna i konspiracyjna w obozach jenie chich*, du 9.10 1939 au 31.3.1940, p. 7/27, WIH, Cote II/53/5

23 N.d.T. « Service de renseignements de la Wehrmacht pour les pertes de guerre et les prisonniers de guerre ». Prévu à l'article 77 de la Convention de Genève du 27-7-1929, il avait pour tâches principales d'enregistrer les pertes subies par les membres de l'armée allemande (blessures, maladies, décès et disparitions) et de fournir des informations sur le plan de l'état civil et du fichier officiel des tombes de guerre.

3.7 L'occupation du camp par des officiers

Le nouvel Oflag X B pourrait avoir été mis en service en mai 1940. Fin mai, près d'un millier de prisonniers français, arrivés par le train jusqu'à la gare de Nienburg, s'y trouvaient déjà. En l'absence de tout document relatif à ce sujet à la Wehrmacht, une date précise de sa première occupation ne peut être indiquée.

Un ancien officier ayant passé sa captivité dans l'Oflag de Nienburg jusqu'au 21.1.1941 relève les dates suivantes :

« *Fin mai, début juin 1940*

Arrivée des premiers prisonniers, ceux de la Meuse, de Sedan, Mézières-Monthermé, de Civet, de Dinant, de l'armée CORAP, ceux qui ont traversé les Ardennes belges, remontant à longueur de journée les interminables files de panzers, de canons et de camions roulant vers la France.

Juin

Le camp se peuple de plus en plus. On substitue des lits à trois étages à ceux qui n'en ont que deux... De Dunkerque, de la Somme des groupes sans cesse arrivent... »²⁴ »

Dans l'Oflag, il y eut d'abord des Polonais. Plus tard, ce fut une majorité de Français qui débarquèrent. Les Belges furent peu nombreux. Au fil du temps, des Anglais, des Italiens, des Yougoslaves, des Américains ainsi qu'une centaine de Grecs séjournèrent temporairement dans le camp.

Comme en témoignent les rapports mensuels relatifs à l'occupation des camps qui étaient adressés à la Croix-Rouge internationale de Genève, le nombre total des prisonniers entre 1940 et 1945 était compris dans une fourchette allant de 1400 à 1700 hommes. Le taux d'occupation le plus élevé atteignit 2500 hommes en janvier 1941. On ignore si les rapports correspondaient toujours à la réalité ou s'ils l'enjolivaient. En tout cas, ce sont les chiffres officiels sur lesquels on travaille encore aujourd'hui.

Le colonel Duluc qui, d'après un rapport de la Croix Rouge internationale de Genève, aurait été l'homme de confiance des officiers français, donne des précisions sur le taux d'occupation :

« *L'effectif du camp a été variable suivant les époques. Surpeuplé au début avec un effectif de plus de 3000 occupants (...), il a vu ses effectifs descendre à 1500, puis remonter à 2100 à la suite des dissolutions d'autres camps, pour terminer enfin par un nouvel entassement lorsque 4 baraques furent démolies le 4 février 1945 par une bombe aérienne tombée sur le camp.* »²⁵

Des rapports de visites de la Croix-Rouge donnent quant à eux les chiffres suivants :

- rapport du 9.6.1940 : 1742 prisonniers
- rapport du 13.11.1940 : 2691 prisonniers
- rapport de 7.1941 : 2651 prisonniers
- rapport du 24.11.1941 : 1753 prisonniers
- rapport du 3.8.1942 : 1611 prisonniers
- rapport du 27.11.1942 : 1618 prisonniers
- rapport du 29.6.1943 : 1701 prisonniers
- rapport du 23.3.1944 : 1727 prisonniers
- rapport du 13.10.1944 : 2320 prisonniers
- rapport du 4.4.1945 : 2230 prisonniers

A partir du début de l'année 1945, les prisonniers de guerre furent de plus en plus déplacés dans des camps situés plus à l'ouest. D'autres camps furent divisés ou dissous. Ainsi, en avril 1945, des

24 Souvenirs d'un ancien prisonnier de guerre du camp d'officiers, 21.1.1941, AN Paris F9-291

25 Colonel Duluc, rapport sur la captivité de guerre dans l'Oflag XB, Ministère de la Défense, Caen, cote 1 A, état de février 1942

officiers yougoslaves de l'Oflag 65 à Barkenbrügge, entre autres, se retrouvèrent provisoirement à Nienburg.

4. La sécurité

4.1 Les équipements

L'Oflag formait un grand carré d'environ 300 m de côté. Il était sécurisé par une double clôture de barbelés de 2.50 m de haut ainsi que par des miradors à la charpente en bois. Il y en avait un à chaque coin ainsi qu'au milieu des côtés. L'un d'eux se trouvait à l'intérieur, à gauche du portail d'entrée. Ils étaient occupés par 2 à 3 vigiles équipés de mitrailleuses. Entre les deux clôtures de barbelés, on avait placé des chevaux de frise en bois sur lesquels on avait tendu des fils de fer barbelés. Des projecteurs mobiles fixés sur les miradors rendaient possible l'éclairage de chaque endroit, tout au long de la clôture. En outre, celle-ci était le soir toujours éclairée de manière visible par de doubles lampes. Tous les mouvements dans le camp pouvaient en même temps être également observés²⁶.

Les prisonniers étaient toujours très surveillés. Autour du camp, entre deux miradors, il y avait toujours des sentinelles armées pour patrouiller²⁷.

A une distance d'environ 4 m du côté intérieur des barbelés, un fil métallique que les prisonniers n'avaient pas le droit de franchir était tendu au ras du sol²⁸. On tirait sans sommation sur celui qui le franchissait ou s'approchait de la clôture.

4.2 Les évasions

Il y a toujours eu des tentatives d'évasion à l'Oflag de Nienburg de la part des officiers polonais dans la caserne Mudra, de même que, plus tard, de la part des officiers français dans le camp nouvellement construit. En effet, le désir de liberté était grand et la tentative d'évasion représentait pour beaucoup d'officiers une affaire d'honneur.

En principe, les préparatifs et les réalisations des évasions étaient toujours tenus le plus secret possible pour éviter une trahison. Quand les prisonniers parvenaient effectivement à s'évader, des avis de recherche étaient publiés sur tout le territoire du Reich dans un numéro spécial du Journal de la Police Judiciaire qui, suivant les besoins, était édité par le service de Police Judiciaire du Reich à Berlin.

Il existe de nombreux récits de tentatives d'évasion.

- Dans ses notes sur sa captivité à l'Oflag de Nienburg, le colonel Jan Cialowicz relate par exemple, page 16, une tentative d'évasion réussie lors d'un transport de prisonniers, début avril 1940, ainsi qu'une autre tentative page 21.

- Le rapport du capitaine Leblanc livre un compte rendu détaillé sur la tentative d'évasion du 6 octobre 1942 lors de laquelle le capitaine Garrot fut abattu²⁹.

26 Interview de Klaus Plagge à Nienburg

27 Interview d'Ilse Fester à Nienburg

28 Souvenirs d'un ancien prisonnier, 21.1.1941, AN F9-2911

29 Rapport sur la captivité dans l'Oflag XB par le capitaine Leblanc, en date du 20.5.1945

- Le Capitaine Lemennicier raconte dans son journal une tentative qui eut lieu à l'automne 1943. Un prisonnier s'était alors dissimulé dans un camion de matériaux de construction et ne fut repris qu'à la frontière néerlandaise³⁰.
- Un autre s'était fait confectionner des habits civils par des camarades dans l'atelier de tailleur et procuré des Reichsmark, aidé par un Allemand. Lorsqu'il eut la possibilité de quitter le camp avec une colonne de 30 prisonniers, il enfila un manteau militaire par-dessus ces vêtements. Il fit attention à ne pas se ranger du côté des gardes qui marchaient avec eux. D'un coup, il retira sa cape militaire, la donna à un camarade et monta tout simplement sur le trottoir dans ses habits de civil. Puis il laissa ses camarades passer devant lui en se donnant l'apparence d'un civil allemand. Il se rendit ensuite à la gare et prit le train en direction de la France. Il atteignit Vichy en une semaine.
- En dépit de toutes les mesures de sécurité, l'une des plus grandes et des plus spectaculaires parmi les tentatives d'évasion fut préparée et réalisée en 1941. Le Capitaine Lemennicier en relate tous les détails :

« En juin se produisit l'évasion de treize camarades appartenant à plusieurs baraques. Avant cette date, tout le monde savait qu'un souterrain était en construction à la baraque 7. A part les occupants de cette baraque, peu de camarades croyaient cette nouvelle tant elle était répandue. Et cependant un beau jour on apprit à l'appel du matin que 13 camarades manquaient. L'un d'eux, le Capitaine Blankaert (tué en Indochine vers 1951-52, son corps a été ramené à Nantes où une veillée funèbre a été organisée et à laquelle j'ai pris part), appartenait à la chambre 18 de la baraque 5. Un ancien occupant de la chambre 17, le Capitaine Barteau était également du nombre. L'affaire fit grand tapage parmi les allemands. De nombreuses fouilles furent faites sans résultats. On vit pendant 2 jours les officiers examiner les fils de fer barbelés, sans découvrir de traces de passages. Chacun de nous riait sous cape. Dans la journée on voyait les patrouilles allemandes s'enfoncer dans la campagne environnante et revenir bredouilles. Pourtant quelques jours après l'évasion on apprit que quelques fuyards avaient été trouvés et ramenés à la prison du camp. Sur les treize évadés, 11 furent repris. L'un d'eux réussit à aller jusqu'à la frontière Suisse. Les deux derniers, dont le Capitaine Blankaert, parvinrent assez facilement à Vichy. Confirmation de leur réussite fut reçue à la chambre 18. Le travail de construction du tunnel fut une tâche de longue haleine. Lorsque la construction du tunnel fut décidée, il avait été convenu que près de cinquante officiers devaient s'évader en même temps. Pour des raisons ignorées, 13 seulement furent admis à quitter le camp par celui qui avait pris la direction des opérations, le Capitaine Barteau je crois. C'est en janvier 1941 que le travail fut commencé. Dans l'une des chambres de la baraque 7 on commença à pratiquer une ouverture dans le plancher, sous un lit, au moyen d'une scie. Il fallut ensuite s'attaquer à une couche de béton d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. C'est avec un clou et des morceaux de fer aiguisés que le travail fut mené à bien. On construisit alors une galerie parallèle à la baraque prolongée par une chambre souterraine d'assez grandes dimensions. Travaillant à ce moment sous la couche de béton servant d'assise à la baraque où un éboulement était à craindre, le coffrage fut limité aux côtés de la galerie et de la chambre. Les planches de lit furent employées à cet usage. Le sable évacué était emporté par petites quantités, soit dans les poches, soit dans des petits sacs ou musettes cachées sous un manteau. En s'asseyant sur le sol, il était facile de se débarrasser du chargement sans attirer l'attention. Une certaine quantité de sable fut glissée entre la couche de béton et le parquet de bois et aussi au dessus du faux plafond dans les combles de la baraque. La chambre souterraine était destinée à recevoir le sable évacué du tunnel proprement dit, vers la fin des travaux. C'est de cette chambre que partit le tunnel en direction d'une prairie située à 60 mètres environ de la baraque. Les dimensions étaient de 80 cm de hauteur sur 50 à 60 cm de largeur. Les travaux avancèrent alors assez rapidement, le sol étant très friable.

30 *In memoriam, Oflag XB*, Journal du Capitaine Raoul Lemennicier

Le coffrage fut assuré par des planches de lit et tous les morceaux de bois qui purent être trouvés. La nécessité de ventiler se fit sentir. On confectionna des tuyaux avec des boîtes vides de petits pois mises bout à bout, l'étanchéité étant assurée par des bandes de papiers collées entre chaque boîte. Un ventilateur à main fut mis en action à l'origine du tunnel. Le travail n'eut lieu que de jour. En mai le travail était presque achevé, lorsque le bruit circula que les allemands avaient été prévenus par une lettre écrite de l'OFLAG par un camarade prisonnier. Effectivement, les officiers allemands se livrèrent à des investigations qui ne donnèrent aucun résultat. Ils firent paraître-il venir un officier du génie qui affirma que la construction d'un tunnel était impossible et qu'ils pouvaient dormir sur leurs deux oreilles. Les travaux furent interrompus à la suite de cet incident pendant plusieurs jours. Lorsqu'ils furent repris, les jours étaient les plus longs de l'année et de plus, quand le tunnel prit jour dans la prairie, il était urgent de s'en servir au plus tôt malgré le clair de lune qui diminuait la longueur de la nuit. C'est sans doute la raison qui obligea le directeur de l'opération à réduire le nombre de partants. A l'heure H les 13 camarades vêtus de couvertures transformées en effets de sport et coiffés de casquettes à l'allemande quittèrent leur baraque après l'appel et s'engagèrent à 10 minutes d'intervalle dans le tunnel, courant ainsi la grande aventure. Leur départ du camp n'éveilla pas l'attention des sentinelles et ce n'est qu'à l'appel du matin que les allemands s'aperçurent de l'évasion. Quand ils eurent repris quelques uns des fuyards ils firent de nombreuses fouilles et découvrirent le tunnel. Ils en sortirent plus de 600 planches de lit, ce qui démontre le soin apporté au travail du coffrage. Ils procédèrent à de nombreux sondages du plancher sans trouver la véritable origine du tunnel. C'est ce qui encouragea certains camarades entreprenants à recommencer un nouveau tunnel. Mais une deuxième fois les allemands furent prévenus et ils prirent les grands moyens : la baraque fut évacuée. Les occupants furent logés dans les réfectoires et la salle de spectacle pendant 15 jours. »³¹

Sur le croquis d'un rapport sur le bombardement de l'Oflag, le fossé est décrit comme suit : pour empêcher d'autres tentatives d'évasion de ce type au moyen de tunnels, un large fossé fut creusé à une distance de 2 m le long du côté intérieur de la clôture du camp. Il mesurait 13 m de large et avait une profondeur de 3,50 m. Le fil métallique d'avertissement marquant la limite jusqu'à laquelle les prisonniers avaient le droit de s'approcher de la clôture fut avancé en conséquence³². Comme les officiers avaient par ailleurs versé de la terre dans les canalisations d'écoulement, celles-ci se retrouvèrent bouchées. Le coût des réparations des dommages causés par la tentative d'évasion dut être payé par les prisonniers³³.

5. Les conditions de vie à l'Oflag

5.1 Le déroulement de la journée

a) L'emploi du temps

Le quotidien était toujours identique pour les officiers, il n'y avait pas de grands changements. Un cadre soigneusement délimité pour l'organisation du déroulement de la journée était fixé par la Kommandantur et ressemblait à ce qui suit.

6h : réveil

7h : petit déjeuner

8h : appel

9h15 et 12h30 : temps libre. La possibilité de se restaurer était offerte durant ces moments.

31 *In memoriam, Oflag XB*, Journal du Capitaine Raoul Lemennicier

32 Rapport du colonel de Pinsun à la Croix-Rouge internationale de Genève du 14.2.1945

33 Ordre de camp numéro 184 (deuxième exemplaire)

10h : distribution du courrier

15h30 : café

17h : appel

18 ou 19 h : dîner

22h : repos nocturne dans les chambres. Il était permis de rester plus longtemps dans les couloirs³⁴.

b) L'appel

L'appel faisait partie de la vie de camp dans l'Oflag X B. Les officiers devaient se présenter chaque jour, le matin à 9 h et l'après-midi à 17h. Ils devaient alors se placer devant ou à côté des baraques, par rangées de 5 pour former un bloc de 50 hommes. Le chef de baraque faisait son rapport. L'appel était vérifié par un officier allemand et un sous-officier. Les officiers trouvaient ce traitement très dégradant et s'y prêtaient de mauvaise grâce.

c) Les occupations des officiers

Les conditions de vie dans l'Oflag étaient généralement bien meilleures que dans le Stalag. Il était permis aux officiers français prisonniers qui en manifestaient le désir de participer à l'administration du camp.

Le nombre d'ordonnances dans le camp était variable. Ils furent employés à divers travaux comme par exemple aux cuisines, à la blanchisserie, dans l'atelier de tailleur ou de cordonnier, dans la coiffure ou bien même dans le secteur de santé. La plupart du temps, il n'en restait que très peu au service des officiers. Ces derniers devaient donc procéder eux-mêmes au ménage de leurs logements, cirer les chaussures ou aller chercher du combustible. Cela aidait certes à tuer le temps, mais n'était pas de leur goût³⁵.

Les conditions de vie dépendaient aussi de manière décisive de la nationalité des prisonniers³⁶. Un officier français écrit à ce sujet :

« (...) *La captivité est très supportable, camp bien aménagé, rapports très corrects avec les autorités allemandes. J'utilise mes loisirs très longs à étudier l'allemand, avons même un professeur allemand.* »³⁷

d) Les promenades

Après l'appel, la plupart des officiers débutaient la matinée par une promenade prolongée autour du camp.

A compter de novembre 1940, les ecclésiastiques et le personnel de santé furent dans un premier temps autorisés à faire des promenades hors du camp, par groupes et sous la conduite de gardes³⁸. Le personnel de santé, y compris les médecins, pouvait quitter le camp sous escorte une fois par semaine. Ce règlement fut élargi à trois fois par semaine³⁹. Un témoin de l'époque rapporte à ce sujet :

34 *Les camps de prisonniers de guerre en Allemagne*, p.75, Ministère de la Défense, Caen

35 Rapport de la Croix-Rouge internationale de Genève, du 29.6.1943

36 N.d.T. Les Français ou les Anglais étaient par exemple mieux traités que les peuples considérés comme inférieurs par l'idéologie nazie.

37 Carte postale d'un prisonnier de guerre français de l'Oflag X B du 25.7.1941 envoyée à Conakry, en Guinée française (collection Sonnenberg)

38 Ordre de camp numéro 58 du 8.11.1940, AN Paris F9-3435

39 Rapport de la Croix-Rouge internationale de Genève, du 23.3.1944

« Les prisonniers étaient de sortie hors du camp ; ils marchaient par colonnes en chantant, traversaient les espaces verts avoisinants de la Scheibenplatz, passaient par le Leintor ou d'autres parties de Nienburg, sous une surveillance fréquemment relâchée⁴⁰. »

Dans un second temps, ce fut l'ensemble des occupants du camp qui put profiter de promenades hors de l'enceinte. Sur la base d'un système de rotation, chaque prisonnier pouvait profiter d'une telle sortie tous les trois mois. Si, lors de la promenade, un groupe de prisonniers rencontrait un officier allemand, peu importait son rang, celui qui avait le plus d'ancienneté de service parmi les prisonniers devait le saluer. Beaucoup d'officiers haut gradés parmi les prisonniers n'étaient pas d'accord avec ce règlement et renonçaient pour cette raison aux promenades hors du camp.

L'attitude de la population allemande lors des promenades mérite d'être signalée.

L'été 1940, un aspirant-officier parle de son expérience dans l'Oflag X B où il se sentait observé par la population allemande:

« Quand je pense à l'Oflag de Nienburg, je pense aussi à un zoo. Les week-ends, le samedi et le dimanche, l'Oflag était un lieu de promenade pour la population de Nienburg. On venait avec toute la famille, père, mère et enfant pour regarder les officiers français déambuler de l'autre côté des barbelés. Il n'y avait pas de paroles amicales, mais pas d'insultes non plus, pas de signe d'amitié mais pas d'hostilité non plus à notre égard. Cela était vraiment silencieux. Les parents et les enfants s'entretenaient, mais on ne pouvait pas les entendre. Cela a peut-être duré deux mois. Le séjour à proximité de l'Oflag a vraisemblablement été interdit aux habitants de Nienburg. Aux alentours de septembre, nous n'avons plus aperçu de civils allemands à proximité des barbelés. On veillait à cela de manière stricte. »⁴¹

Dès le 1er novembre 1939, le Landrat (chef administratif) du district de Nienburg-sur-Weser avait publié des directives relatives à la façon de se comporter avec les prisonniers de guerre, comme cela ressort de l'article de journal suivant.

40 Interview de Klaus Plagge, Nienburg

41 Interview à Paris le 22.6.2003 de J.R de V., né le 1.4.1916 (désire conserver l'anonymat, mais le nom est connu de l'auteur)

Das Polenheer hinter Stacheldraht

Wie behandelt Deutschland Kriegsgefangene?

Die Grundzüge und Richtlinien unserer Gefangenenerziehung — Mit deutscher Mittelstuflichkeit

Der Kriegliche Nachzug im Osten brachte in wenigen Wochen die gewaltige Zahl von weit über 600 000 polnischen Soldaten in deutsche Kriegsgefangenschaft; sie alle werden nach den Grundzügen des internationalen Völkerrechts untergebracht, verpflegt und — wo nötig — beaufsichtigt.

Mit menschlicher Achtung

Die Grundzüge der deutschen Kriegsgefangenenbetreuung standen dabei fest. In Deutschland ist es noch niemals Sitte gewesen, den gefangenen Feind zu schmähen oder an ihm sein Mitleiden auszulassen. Niemand hat er als erblicher tapferer Soldat in Kriegsgefangenschaft gerettet, so hat er Anspruch auf menschliche Achtung und zivilisierte Behandlung. Mit Danksagungen und ähnlichem charakterlosem Gerede, das den Krieg benutzt, um seine niedrigsten Instinkte ausleben zu lassen, hat der anständige Kriegsgefangene nichts gemein; er braucht dabei keine Danks zu haben, für die Verdrehen anderer büßen zu müssen. Deutschland als Kulturnation ist zueinander fest gewillt, sich hinsichtlich an das internationale Abkommen über die Behandlung der Kriegsgefangenen zu halten, das am 27. Juli 1929 durch Vermittlung des Schweizerischen Bundesrates in Genf abgeschlossen worden ist.

Unterbringung, Ernährung, Kleidung

Die Fürsorge für gemachte Kriegsgefangene beginnt mit der Vorsicht, daß sie möglichst bald aus der Gefahrenzone der Kampfhandlungen zu entfernen und nach räumlich getrennten Sammelstellen zu verbringen sind. Von dort werden sie auf Kriegsgefangenenlager verteilt, die entweder aus mit Stacheldraht eingezäunten Feld- oder Barackenlagern, aus Kasernenbauten, Festungen usw. bestehen.

Gleiche Richtlinien bestehen für Ernährung und Bekleidung der Kriegsgefangenen. Dabei ist natürlich darauf Rücksicht zu nehmen, daß in Großdeutschland eine Lebensmittellieferung eingeführt worden ist. Die Kriegsgefangenen können dabei nicht mehr zu essen bekommen als die deutsche Bevölkerung selbst. Auch das Kaufen ist den Gefangenen erlaubt. Sowohl die Kriegsgefangenen Wäsche, Kleidung und Schuhwerk nicht bei ihrer Gefangennahme bei sich hatten, werden sie damit ausgestattet, soweit es Deutschlands allgemeine Versorgungslage zuläßt. Darüber hinaus werden in den Gefangenenlagern Kantinen eingerichtet, in denen sich die Kriegsgefangenen nicht rationierte Lebensmittel und Gebrauchsgegenstände aller Art zu ortsüblichen Preisen kaufen können.

Beisprache mit der Heimat

Durch Vermittlung des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz ausüben die Kriegführenden Nationen untereinander Hilfe bei von ihnen gemachten Kriegsgefangenen aus. Darüber hinaus dürfen die Kriegsgefangenen mit ihren Angehörigen usw. in bestimmten Grenzen Briefe wechseln und Briefe mit Lebensmitteln, Wägern und Betselungen empfangen, die von allen Postgebühren befreit sind.

Auch bleiben für Kriegsgefangene bestimmte Übertragungen und Sachunterstützungen von allen Einkünften, Prämien, Losen und sonstigen Einnahmen frei. Der Briefverkehr sowie die an Kriegsgefangene geschickten Bücher unterliegen natürlich einer militärischen Zensur.

Geldmittel, die bei den Kriegsgefangenen bei ihrer Gefangennahme vorgefunden werden, bleiben in ihrem Besitz. Können jedoch bei Überschreitung eines für die persönlichen Bedürfnisse in den nächsten Wochen ausreichenden Betrages teilweise von der Leitung des Lagers in Aufbewahrung genommen werden. Im Falle ihres Todes in der Gefangenschaft werden vorhandene Guthaben den Erben auf diplomatischem Wege zugewandt.

Verwendung im Arbeitsdienst

Gesunde Kriegsgefangene können — mit Ausnahme von Offizieren und Gleichgestellten — je nach Dienstgrad und Fähigkeiten als Arbeiter verwendet werden. Einen erheblichen Teil seiner polnischen Kriegsgefangenen, die schon früher als Wanderarbeiter in der deutschen Landwirtschaft tätig gewesen waren, hat Deutschland gegenwärtig bereits bei der Einbringung der Heeresfronten eingesetzt.

Der Aufrechterhaltung der Manneszucht unter den Kriegsgefangenen und im Zusammenhang damit der Pflege ihrer körperlichen und geistigen Gesundheit gilt die besondere Sorge der Dienststellen der Wehrmacht, denen die Betreuung der Kriegsgefangenen obliegt. Neben Gefangenenlagern hat Sanitätler, Krankenküche und rechtmäßige ärztliche Überwachung sowie ein eigenes Lazarett. Für die Rehabilitation des Körpers stehen Wälder- und Dudenanlagen zur Verfügung, und durch Veranstaltung von Spielen wird überprüft, ob sie von den Gefangenen auch anspruchsvoll in Anspruch genommen werden. Schwer erkrankte oder verwundete Gefangene werden in Militärkajarieten untergebracht und behandelt.

Bekämpfung mit deutscher Mittelstuflichkeit

An der Ausübung ihrer Religion wird den Kriegsgefangenen volle Freiheit gelassen. Auch wird ihnen Gelegenheit geboten, an Gottesdiensten ihrer Konfession teilzunehmen. Kriegsgefangene Geistliche jedweder Religionsgemeinschaft können ihr Amt unter ihren Glaubensgenossen uneingeschränkt ausüben. Die Einrichtung von Bildungs- und Unterhaltungseinrichtungen unter den Kriegsgefangenen wird durch die Wehrmacht in jeder Weise gefördert.

Hauptverleger: Erich Prüssner

Verlagsgesellschaft: Heinrich Schulzinger, Verantwortlicher Anzeigenleiter: Dietrich Meyer, Sitzlich in Nienburg
Sprechstunden der Schriftleitung: 17—18 Uhr, Druck u. Verlag J. Hoffmann & Co., Nienburg, Pl. 8

Mittelweser-Zeitung — DIE HARKE vom 16.10. 1939

17

Article du 2.11.1939, tiré du journal de la Weser, die Harke, (le râteau)

L'armée polonaise derrière les barbelés
Comment se comporter vis-à-vis des prisonniers de guerre ?
La Pologne dans notre ville et dans notre district

A plusieurs reprises les Nienbourgeois sont sortis se promener vers le camp de briques et y ont rencontré des officiers et des soldats polonais. Depuis la rue, on pouvait les voir faire leur promenade quotidienne dans l'enceinte du casernement. Ils n'étaient bien entendu pas seuls, mais sous l'escorte de vigilants soldats allemands. Il n'est guère possible d'avoir une bonne impression de ces officiers et de ces soldats. Il y a encore quelques semaines seulement, encouragés en cela par leurs parlementaires frappés de cécité, ces gens voulaient entamer leur marche sur Berlin et débitaient des âneries du même acabit relevant de la mégalomanie. Entre temps, ces officiers sont arrivés bien au-delà de Berlin, mais d'une manière bien différente de celle qu'ils avaient imaginée. Lorsqu'ils déambulent, les Nienbourgeois les observent calmement, sans manifestation de haine. Il ne sied pas en effet à un Allemand d'insulter des ennemis vaincus et prisonniers ou de les traiter de manière inhumaine comme l'ont fait des soldats polonais égarés. Au lieu d'un

sentiment de haine naît même chez nous une certaine compassion vis-à-vis de ces hommes qui ont eu l'indicible sottise de croire aux mensonges incroyables sur l'infériorité des soldats allemands et qui ont fait ensuite si brutalement l'expérience de la réalité.

Nous devons cependant dire à ces âmes charitables que cette compassion relève plutôt de la sensiblerie. Ce sont la duplicité et la perfidie polonaises qui sont les causes de la guerre, cela nous ne devons pas l'oublier. Ce sont précisément ces officiers qui sont en partie coresponsables du déclenchement de la guerre. Les armes polonaises ont tué plus de dix mille soldats allemands. Des meurtriers polonais, avec ou sans uniforme, ont en Pologne cruellement massacré des milliers d'Allemands sans défense. Qui peut en effet savoir si ces officiers n'ont pas arraché eux-mêmes les yeux à des prisonniers allemands ou bien donné l'ordre de le faire ? La compassion n'est donc absolument pas de mise. Les prisonniers reçoivent une nourriture en quantité suffisante et ils sont logés. Ils vivent mieux que nos soldats lors de leur courte captivité en Pologne. S'il ne faut pas manifester de haine, la pitié est ici complètement déplacée.

Il ne reste à présent plus qu'une chose : comment se comporter vis-à-vis des prisonniers de guerre ?

La semaine passée, beaucoup de prisonniers ont été employés chez nous dans l'agriculture. Ceci fait que la population entre en contact avec les prisonniers de guerre de manière plus étroite encore. Les expériences de la guerre de 1914-18 ont enseigné les choses suivantes : un ennemi reste un ennemi, même en captivité. La population doit donc se comporter en conséquence avec les prisonniers de guerre.

Cela ne correspond certes pas à la nature allemande d'investir un ennemi qui a été désarmé. Trop de confiance dans les rapports avec les prisonniers de guerre n'est cependant pas de mise non plus. L'ennemi que nous avons fait prisonnier a causé, en 1914-18, des dommages considérables à l'armée allemande et à l'économie allemande. Il faut faire preuve d'une méfiance justifiée, également envers les prisonniers actuels.

Il tombe donc sous le sens qu'il est interdit de s'approcher des prisonniers et de leur faire des signes de la main ou d'accepter des « dons » de leur part. Tout commerce ou troc avec les prisonniers est proscrit. Les infractions à cette règle seront sanctionnées. Est considéré comme crime de trahison et poursuivi en tant que tel l'acheminement du courrier pour les prisonniers par l'entremise de la population.

En outre, la population est appelée à participer de manière active à la protection contre les menaces qui peuvent naître de la présence des prisonniers de guerre. Ainsi, elle se doit de signaler immédiatement au commissariat de police le plus proche toutes les actions nuisibles commises par les prisonniers ainsi que de faire part de tout soupçon.

5.2 L'hygiène

Les baraques du camp disposaient d'un bon équipement d'aménagements sanitaires qui étaient toujours tenus propres par les ordonnances. Chaque baraque comprenait 12 lavabos et 2 latrines avec 10 sièges, ce qui était dans les faits à peine suffisant pour une occupation de 120 à 180 hommes. Les prisonniers s'étaient donc construits eux-mêmes quelques douches rudimentaires supplémentaires qui n'étaient approvisionnées qu'en eau froide.

Les toilettes de jour se situaient à l'extérieur des baraques, dans de petites maisons le long de la Ziegelkampstrasse. Elles étaient propres et dans un état satisfaisant. Mais le papier toilette faisait fréquemment défaut.

Dans l'avant-camp, il y avait des douches froides et chaudes. Tous les quinze jours, les prisonniers avaient la possibilité d'y prendre des douches chaudes. A la mi-1941, une station d'épouillage y fut également aménagée⁴². Si de nouveaux prisonniers infestés par les poux arrivaient, ils étaient immédiatement désinfectés ainsi que leurs vêtements. Tant que l'on disposa de produits de désinfection efficaces et en quantité suffisante, le camp fut exempt de vermine.

Mais la guerre perdurant, la situation changea⁴³ : un seul morceau de savon était distribué par mois et par prisonnier et le savon à barbe n'était plus fourni que tous les quatre mois.

En raison de l'arrivée de près de 700 officiers et ordonnances français issus d'un autre camp, les conditions d'hygiène se dégradèrent considérablement à l'Oflag de Nienburg à compter de septembre 1944. L'approvisionnement en articles de toilette devint plus problématique et même la

42 Rapport de la Croix-Rouge internationale de Genève, du 24.11.1941

43 Rapport de la Croix-Rouge internationale de Genève, du 13.10.1944

cantine ne proposait plus à la vente d'articles que les prisonniers auraient pu acheter⁴⁴. La Kommandantur du camp ne distribuait plus que du savon aux prisonniers moyennant paiement⁴⁵. Après le bombardement du 4.2.1945, les conditions d'hygiène devinrent encore plus insuffisantes car les prisonniers des baraques détruites devaient aussi être logés avec les autres. Les équipements sanitaires dans les baraques n'étaient vraiment plus du tout adaptés. Entre-temps, se doucher tous les quinze jours n'était plus possible.

5.3 L'habillement

La plupart des Français étaient arrivés en captivité sans leurs bagages. Cela signifie que chacun ne possédait que l'uniforme et les sous-vêtements qu'il portait sur lui. Beaucoup d'officiers avaient donné immédiatement leur chemise à laver et, pour cette raison, n'étaient vêtus que de leur uniforme.

Afin de pallier partiellement ce manque, certains des officiers reçurent dès leur arrivée à l'Oflag de Nienburg des manteaux provenant du stock encore existant des officiers polonais.

On ne distribuait toutefois pas de sous-vêtements. L'administration du camp avait des ordres écrits de Berlin qui interdisaient strictement de fournir du linge ou d'en rendre possible l'achat, étant donné que les prisonniers allemands en France étaient traités de cette manière⁴⁶.

Beaucoup, n'ayant pas eu de vêtement de rechange lors de la distribution, devaient se contenter de leurs pantalons et de leurs vestes déchirés. Les chaussures en lambeaux furent remplacées par des bandes molletières formées de morceaux de tissu provenant de chemises ou de vestes. Lors de la saison chaude on pouvait, pour 2 ou 3 Mark, acheter à la cantine des sandales qui ne tenaient cependant que quelques semaines⁴⁷.

Dès novembre 1940, la situation vestimentaire fut évaluée comme satisfaisante par une délégation de la Croix-Rouge. De grandes quantités d'habits chauds et d'uniformes d'origine française, anglaise et norvégienne furent mises à la disposition des prisonniers. En plus, ils recevaient des colis de leur propre pays et d'organisations internationales d'aide humanitaire.

5.4 La cuisine et le ravitaillement

La cuisine et les deux réfectoires avaient été aménagés dans une grande baraque en bois en forme de U située à peu près au centre du camp. Elle était bien équipée, avec toutes les installations requises. Le personnel de cuisine se composait en majeure partie de prisonniers français.

Il existe de nombreux témoignages au sujet du ravitaillement.

Une personne concernée déclara ultérieurement :

*« Au début, ce qui était très difficile à supporter, c'était la nourriture en quantité insuffisante. Les officiers allemands nous ont déclaré : « nous ne nous attendions pas à ce que tant de prisonniers arrivent en même temps. C'est pourquoi il nous faut un peu de temps pour nous adapter à cette situation. » Les officiers continuèrent à être ravitaillés de manière insuffisante durant des mois et je crois même des années. Lorsque les premiers paquets arrivèrent, l'approvisionnement s'améliora. »*⁴⁸

44 N.d.T. : à la cantine était affichée une liste d'offres d'échanges ou d'achats

45 Rapport de la Croix-Rouge internationale de Genève, du 13.10.1944

46 Rapport de la Croix-Rouge internationale de Genève du 9.6.1940

47 *In memoriam, Oflag XB*, Journal du Capitaine Raoul Lemennicier

48 Interview à Paris le 22.6.2003 de J.R. de V. (traduction du texte allemand)

Le Capitaine Lemennicier raconte très précisément les faits dans son journal :

« A des heures très variables, entre 10 heures 15 et 14 heures 45, nous prenons le chemin du réfectoire. A ce moment nous avons absorbé une boisson chaude noirâtre. De quoi est-elle faite ? Pas de café certainement. Les uns prétendent qu'il y entre du gland et de l'orge. Ce qui la rend plus désagréable encore, c'est qu'elle n'est pas sucrée. On s'y habitue, il le faut bien. Nous l'améliorerons lorsque la cantine nous vendra de la saccharine en minuscules comprimés. De temps à autres, cette boisson est remplacée par une infusion qui a un léger goût de menthe ou de thé.

Au réfectoire, les repas sont peu variés. Ils sont tous à base de pommes de terre. Dès notre arrivée jusqu'au 28 juillet, les pommes de terre qui nous ont été servies étaient pourries en majorité ; Celles qui avaient échappé à cet état en avaient hélas le goût .En entrant au réfectoire le parfum était caractéristique. Depuis le 28 juillet, les pommes de terre sont devenues subitement excellentes. Deux sortes de repas nous sont servies. Un jour sur deux ou trois, ce sont des pommes de terre sur table, les autres jours c'est une gamelle.

Les pommes de terre cuites en robe de chambre sont (...) placées en vrac sur les tables occupées par six camarades qui sont au préalable passés devant un guichet pour y recevoir une assiette, dans laquelle une louche de sauce a été versée, et une fourchette. La sauce est grasse et quelques filaments de viandes surnagent. Parfois un petit lardon est jalousement convoité par un camarade moins favorisé. Nous écrasons nos pommes de terre dans notre assiette, nous absorbons cette pâtée et nous partons, l'estomac à peine satisfait. Il n'est pas question de boisson à table.

La gamelle est un ustensile bien connu des militaires. Celles qui sont en service ici viennent de Tchécoslovaquie. Nous passons devant le guichet et nous touchons cette gamelle remplie d'un litre de mixture variable.

On y trouve toujours des pommes de terre, parfois mélangées à des nouilles, des haricots rouges, très peu de viande ou de lardons, et trop souvent hélas une espèce de son qui est paraît-il du soja. Personne ne mange ce produit avec goût. C'est franchement mauvais.

L'orge décortiquée assez cuite est mangeable. Depuis septembre, les rutabagas ont fait leur apparition. Ils ne sont pas mauvais.

De temps à autre, la sauce qui accompagne les pommes de terre sur table est à base de morue, ou de choucroute. Au début cette morue et cette choucroute n'étaient pas mangeables. Est-ce une question de qualité ou de cuisson ? Toujours est-il que, sans en être devenus friands, nous ne détestons pas ces produits maintenant.

(...) Et à 16 heures nous recevons le casse-croûte qui constitue le repas du soir. Parlons d'abord du pain. La ration théorique est de 300 gr par jour. Nous ne touchons pas ces 300 gr malgré que le pain allemand soit très lourd sous un petit volume. Il est de teinte gris marron. Au début il avait une saveur acide. Il est probable que nous nous y sommes habitués car maintenant, il ne nous paraît pas mauvais. Deux fois par semaine, nous touchons une ration un peu plus forte, [enrichie] tantôt par des Knackebrot. Les Knackebrot (pain à croquer) sont de deux sortes. Les uns sont constitués par des plaquettes grises enveloppées soit de papier, soit de carton en paquet de 125 gr. Les autres sont faits de farine blanche parfumée au cumin (...) Pour accompagner le pain nous recevons soit un pâté, soit du saucisson, soit du boudin, soit du fromage blanc écrémé, soit du fromage fermenté. Pendant plus d'un mois, la ration de charcuterie était minuscule. Elle s'est améliorée depuis. Certains pâtés sont en boîte de 1 kg. Ils sont excellents. Le boudin et le saucisson enveloppés de gaines en papier sont très quelconques. Le fromage blanc qui nous était servi au début était franchement mauvais. Le fromage fermenté sent très fort. Son goût n'est pas désagréable.

Depuis la fin juin, nous touchons en plus des charcuteries, des cornichons, de la graisse, du sucre en poudre, de la confiture. Les cornichons sont loin de valoir les bons produits de France, ils sont à peine confits dans un mauvais vinaigre. La graisse a été difficilement acceptée. Au début elle

sentait mauvais. Peu de camarades la mangeaient (...) Le sucre en poudre a tout de suite obtenu le suffrage de tous. Nous en recevons généralement une à deux fois par semaine et chaque fois la valeur de deux cuillères à potage. En moyenne deux fois la semaine nous recevons de la confiture. Quels sont les produits qui entrent dans sa fabrication ? Peu importe, elle est sucrée à la saccharine et par conséquent assez agréable au palais. De plus, la ration est assez forte : deux bonnes cuillères à potage à chaque distribution.

La répartition de toutes ces perceptions est faite avec un soin jaloux. A la chambre c'est le camarade Rouvillois qui est le maître d'hôtel. Il faut le voir, muni d'un mètre, partager le saucisson ou le boudin. En général, chacun reçoit 1 cm ½ de ces produits (...). Les rations sont si faibles qu'il faut apporter beaucoup de soin, si l'on veut éviter les récriminations. Nous les limitons en procédant, pour toutes les distributions, au tirage au sort. »⁴⁹

Ainsi, dans les premiers mois de leur captivité, les Français se plaignaient constamment de la nourriture insuffisante. Ce n'est qu'à partir de 1941 qu'ils ne souffrirent plus de la faim grâce aux colis du Secours National et à ceux envoyés régulièrement par le gouvernement Pétain. Ils pouvaient désormais se préparer eux-mêmes des repas supplémentaires.

Le pain était livré par la boulangerie Nolte, située à l'époque à Holtorf, à l'angle de la Verdenerlandstrasse et de la Bäckerstrasse. Cette boulangerie avait été choisie par la Kommandantur du camp car aucune autre boulangerie à Nienburg n'était en mesure de cuire le pain en de telles quantités. Aux alentours de la mi-1940 jusqu'à la fin de la guerre, deux prisonniers accompagnés d'un garde se rendaient plusieurs fois par semaine à la boulangerie Nolte, dans une charrette tirée par deux chevaux, afin de rapporter quelques centaines de pains pour les deux camps de prisonniers⁵⁰.

Au cours de l'année 1941, les prisonniers obtinrent l'autorisation du commandant du camp de se préparer eux-mêmes leurs repas dans leurs chambres. Nombre d'entre eux recevaient des colis de victuailles de leur famille et les partageaient avec leurs camarades de chambrée. Les hommes de confiance distribuaient aussi régulièrement aux prisonniers des rations de nourriture prélevées dans la réserve des colis de dons faits par les organisations humanitaires. En outre, les légumes frais cultivés par les prisonniers représentaient pour les cuisiniers un apport qui était le bienvenu pour la préparation des repas.

Des légumes comme le chou, le chou-rave et les carottes que les prisonniers achetaient à la cantine furent cuisinés et transformés en soupe. Des pots de confiture qu'ils s'étaient procurés dans la cuisine servaient d'ustensiles de cuisine pour les « poêles » qu'ils avaient fabriqués eux-mêmes.

Dans les premiers mois, la préparation des repas et l'approvisionnement, qui étaient sous la direction des Allemands, laissaient beaucoup à désirer. C'est seulement lorsque les Français parvinrent à prendre en main la responsabilité de l'organisation en matière de cuisine qu'une nette amélioration se fit sentir. Pour être juste, il faut cependant concéder que la diminution d'un tiers de la population du camp et que l'autorisation, accordée en 1941, de prendre les repas dans les chambres, au lieu des réfectoires, rendirent l'organisation culinaire beaucoup plus facile.

49 *In memoriam, Oflag XB*, Journal du Capitaine Raoul Lemennicier

50 Interview de Frieda Struckmeier, veuve Nolte, Nienburg

5.5 La cantine

D'après un rapport de la Mission Scapini du 29.12.1940, la cantine faisait un chiffre d'affaires mensuel de 100 000 RM. Les bénéficiaires étaient entre autres employés pour des arrangements et des améliorations dans le camp.

On possède de nombreux témoignages et rapports au sujet de la cantine.

Le Capitaine Lemennicier déclare dans son journal :

« *La distribution de bière est devenue régulière, 2 bouteilles par semaine, quant au vin il est plus rare. Néanmoins nous en avons bu plusieurs fois. C'est du vin blanc de la Moselle ou du Rhin. Il n'est pas merveilleux mais acceptable. Le prix de revient d'une bouteille est de 5 marks.* »⁵¹

En 1940, il est précisé dans le paragraphe d'un rapport sur la cantine :

« *Les officiers peuvent y acheter, outre divers objets usuels, 2 bouteilles de bière par semaine, parfois du vin et assez fréquemment des carottes, des tomates, ou des choux-raves. Les cigarettes d'origine polonaise et parfois française sont assez rares (5 en moyenne par jour)* »⁵²

En 1941, un inspecteur dresse le bilan suivant :

« *La cantine est très bien garnie et les officiers peuvent y acheter des légumes frais et de la salade, des jus de fruit et de la limonade, une bouteille de bière et 1 à 2 paquets de cigarettes ou de tabac par semaine.* »⁵³

Deux ans plus tard, on assiste cependant à une dégradation de la situation :

« *On ne peut pratiquement plus rien acheter à la cantine. Dernièrement, il y avait à la vente de la bière, de la limonade et de temps en temps des légumes frais. En revanche, les articles de toilette ne sont plus du tout disponibles. Il manque en particulier des brosses à dents, des lames de rasoir et des peignes. Les prisonniers devraient être informés d'une livraison de ces articles.*

L'homme de confiance est informé de l'état des surplus de la cantine. Ceux-ci sont utilisés en faveur des prisonniers, pour acheter des instruments de musique et du matériel de décoration. »⁵⁴

Lors du rapport suivant, l'inspecteur signale qu'en mars 1944, une délégation de la Croix-Rouge tente d'obtenir, à la demande des prisonniers, que la bière soit vendue au prix coûtant, afin de ne pas encore accroître l'excédent de la cantine s'élevant à l'époque à la somme de 80 000 Reichsmark. La demande fut refusée par le commandant du camp.⁵⁵

Avec la disparition de la monnaie de camp le 1^{er} octobre 1944, les officiers n'avaient dès lors plus la possibilité de faire des achats à la cantine. Une méthode de paiement au moyen de bons fut introduite à partir du 17 octobre. La cantine vendait sa marchandise contre la présentation d'un bon d'achat sur lequel l'acheteur devait noter qu'il avait reçu la marchandise. Le 15 de chaque mois, la cantine transmettait l'ensemble des bons au responsable des comptes qui inscrivait les montants sur la carte personnelle numéro II⁵⁶ du prisonnier.

Enfin, à la fin de la guerre, un rapport de visite en date du 17.3.1945 signale qu'il n'y a pratiquement plus rien à acheter à la cantine.

51 *In memoriam, Oflag XB*, Journal du Capitaine Raoul Lemennicier

52 Rapport international de la Croix-Rouge de Genève du 13.11.1940

53 Rapport de la Croix-Rouge internationale de Genève de juillet 1941

54 Rapport de la Croix-Rouge internationale de Genève, 29.6.1943 (traduction de la version allemande)

55 Rapport de la Croix-Rouge internationale du 23.3.1944 (traduction de la version allemande)

56 N.d.T. Chaque prisonnier avait deux cartes, l'une indiquant des renseignements d'ordre personnel et l'autre d'ordre économique.

5.6 Les loisirs

L'inventivité des prisonniers pour occuper leur temps libre était inépuisable et chaque distraction était la bienvenue.

Pour faire passer les longues journées de captivité, il fallait utiliser le temps libre de la manière la plus judicieuse possible. La promenade était un début.

Les prisonniers pouvaient après se consacrer à leur courrier, jouer aux cartes, lire ou bien encore discuter avec leurs camarades de chambrée. Lors des visites privées chez le médecin, ils essayaient constamment d'entrer en contact avec d'autres prisonniers pour aller aux nouvelles. Cela fournissait ensuite suffisamment de matière à discussion.

a) Les cours

Quiconque parmi les officiers en avait la capacité ou la possibilité proposait à ses camarades des cours dans les domaines et les spécialités les plus variés : différentes langues, mathématiques, art, chant, droit et beaucoup d'autres encore. Les jeunes officiers voulaient profiter de la présence de différents professeurs pour terminer leurs études ou approfondir leurs connaissances. Pour cette raison, certains cours menaient jusqu'au niveau du baccalauréat.

b) Le sport

Le sport était un loisir très apprécié par la plupart des officiers. Des manifestations sportives des plus diverses furent proposées : course, concours de sauts, lutte, boxe, basketball et même tennis.

La taille du camp avec les larges espaces entre les différentes baraques offrait assez de possibilités pour une pratique sportive et cette opportunité fut largement mise à profit.

Le petit terrain de tennis entre les baraques, construit par les prisonniers au printemps et en été 1943, était très souvent utilisé et jouissait auprès d'eux d'une grande popularité.

Etant donné que l'offre en matière sportive était très large, il n'y avait aucune plainte de la part des prisonniers dans ce domaine. Les activités sportives étaient en outre soutenues par l'administration du camp.

c) La peinture et les travaux manuels

Il était possible de commander des fournitures et des accessoires de peinture par l'intermédiaire d'organisations humanitaires comme la Croix-Rouge internationale ou l'YMCA. On fit largement usage de cette possibilité.

Il y avait parmi les officiers un grand nombre d'artistes remarquables qui mettaient volontiers leur savoir et leurs capacités à la disposition de leurs codétenus.

Il en allait ainsi avec la peinture. Le lieutenant Galoyer, professeur au collège Stanislas à Paris, donna pendant de nombreux mois un cours de peinture auquel un certain nombre de personnes intéressées participèrent. Ce cours transmettait différentes techniques aux participants. Il représentait un total de 6 heures par semaine, lesquelles étaient considérées comme agréables et distrayantes⁵⁷.

Les résultats obtenus lors du cours de peinture furent surprenants. Les peintres, graveurs et dessinateurs étaient très appliqués et, au bout de peu de temps, ils affichèrent déjà leurs travaux lors de deux expositions dans la salle des manifestations culturelles de l'Oflag. Il s'y trouvait de véritables chefs-d'œuvre. Le professeur, lui-même très actif, réalisa une grande quantité de tableaux et dessins. Des caricatures, des portraits, des aquarelles, des dessins, des travaux à la gouache, des gravures sur bois au couteau furent réalisés, durant les cours de peinture et d'éducation manuelle.

57 *In memoriam, Oflag XB*, journal du Capitaine Raoul Lemennicier

Pour ce qui est des travaux de bricolage, il manquait la plupart du temps aux prisonniers les outils adaptés et ils devaient se débrouiller avec ceux qu'ils confectionnaient eux-mêmes. Parfois, ils pouvaient cependant acheter certains articles à la cantine, mais ceux-ci leur étaient généralement confisqués lors du contrôle suivant.

En dépit des difficultés, les objets les plus divers tels des maquettes de miradors, des jeux d'échecs, des plateaux, des bateaux, des voitures, des figurines virent le jour au terme d'un travail méticuleux.

Même les philatélistes s'adonnaient à leur hobby : à la cantine ils pouvaient acheter des timbres neufs et oblitérés.

d) Les activités artistiques

Dans la baraque 12a, située derrière celle de la cuisine, les prisonniers obtinrent l'autorisation d'aménager une salle de spectacle pour le théâtre, les concerts, et les festivités (l'anniversaire de Pétain par exemple). On y construisit une scène avec différents décors et une installation électrique qui était remarquable à tous points de vue, d'autant plus que l'ensemble de l'équipement ne fut réalisé qu'avec les moyens disponibles dans le camp.

Ce fut d'abord l'orchestre du camp, dans lequel jouaient 15 musiciens, qui organisa des concerts. Des partitions difficiles furent même travaillées et proposées assez régulièrement aux camarades. Il y avait des programmes de musique légère et aussi de la musique d'opérette.

Les musiciens pouvaient se procurer les instruments en partie par l'intermédiaire de la Croix-Rouge ou de l'Y.M.C.A. qui apportaient toujours volontiers leur contribution pour rendre plus supportable le séjour des prisonniers au camp. Ultérieurement, ce fut la Kommandantur du camp qui leur en fournit, quand cela fut possible, par les fonds du surplus de la cantine.

Les concerts atteignirent un très haut niveau, grâce au renforcement croissant des effectifs de ses membres.

Ensuite, un groupe d'artistes composé d'acteurs amateurs et de professionnels se constitua. Plusieurs représentations furent données.

Les acteurs confectionnaient toujours de nouveaux décors pour leurs pièces avec des matériaux issus du camp ou des éléments qu'ils s'étaient procurés grâce à l'aide de la Croix-Rouge. Comme les sièges n'étaient pas disponibles en nombre suffisant, les spectateurs apportaient toujours les leurs pour les représentations dans la salle de spectacles. Cela ressemblait chaque fois à une entreprise de déménagement.

La troupe de théâtre s'améliora constamment avec le temps et élargit de plus en plus son répertoire. Les acteurs et les « actrices » rivalisaient les uns avec les autres pour amener les prisonniers, l'espace de quelques heures, loin des barbelés.

Malheureusement, il fut mis un terme à ces activités en août 1942. Un prisonnier écrit :

« La bibliothèque et le théâtre du camp sont fermés depuis quelques semaines.

Cette fermeture résulta des différentes tentatives de la part de la Kommandantur du camp pour attirer certains prisonniers de son côté ou convaincre des officiers de travailler. Les prisonniers réagirent en conséquence. A ceci vint s'ajouter l'évasion spectaculaire d'un général. La réaction du commandant du camp consista entre autres à interdire les distractions en communauté, dont le théâtre faisait partie. »

D'après un rapport de visite de la Croix-Rouge internationale de Genève, cette sanction n'aurait été levée que fin avril 1943.

Durant les mois de l'hiver 1940-41, des séances récréatives eurent lieu dans de nombreuses chambres. Des acteurs furent sollicités par les dirigeants des groupes de théâtre. Certains camarades se déguisaient en femmes pour jouer les spectatrices. Lorsque la date était fixée, les occupants de la chambre se chargeaient de la restauration, de la décoration et des invitations. Les lits se transformaient d'ordinaire en loges de théâtre.

Dans le domaine artistique, les activités n'ont jamais diminué. Au cours de l'année 1941, le groupe artistique du camp réalisa en tout 46 représentations :

variétés : 3

musique de chambre : 9

concerts de musique symphonique : 13

représentations théâtrales : 11

opérettes : 2

concerts de musique légère et de jazz : 8⁵⁸

Dans cette salle de spectacles, des séances de cinéma eurent également lieu de temps à autre, à partir du printemps 1941. Il s'agissait en majeure partie de documentaires allemands pour les prisonniers.

e) La lecture

Début juin 1940, il n'y avait rien à lire, hormis quelques livres français ou anglais et des journaux allemands. Lorsque la direction de camp autorisa l'abonnement à des journaux allemands et français (qui étaient bien entendu passés par la censure), cela fut accueilli avec une grande joie.

La direction du camp chercha aussi à se procurer des livres à Nienburg :

« *Nous eûmes la permission de recevoir des livres. Ils étaient auparavant lus et examinés pour voir s'ils correspondaient à l'idéologie allemande.* »⁵⁹

En juillet 1941, un rapport de visite de la Croix-Rouge internationale de Genève notait :

« *La bibliothèque du camp est bien garnie ; elle comprend 2600 volumes et des envois de livres arrivent périodiquement. Les prisonniers peuvent lire tous les journaux français et allemands.* »

Quatre mois plus tard, la bibliothèque possédait déjà plus de 4000 livres et l'infirmerie encore 800 de plus. Des livres spécialisés et des lectures distrayantes envoyés par le Secrétariat de l'Oflag X B à Paris s'y ajoutèrent ensuite.

Au cours de l'été 1942, en raison de différents événements (cf. *d) activités artistiques*), la bibliothèque du camp d'officiers fut fermée jusqu'aux alentours d'avril 1943. Celle-ci fut ensuite ouverte une fois par semaine.

f) Le jardinage

Les prisonniers étaient autorisés à aménager de petits jardins, des potagers et des parterres de fleurs. A cette fin, ils devaient ôter le sable et épandre une terre fertile sur les surfaces à cultiver. L'apparence triste du camp en fut considérablement améliorée. Par la culture de fines herbes et de légumes, la cuisine reçut un approvisionnement supplémentaire en denrées fraîches.

Les occupants des différentes chambres ou baraques avaient aménagé eux-mêmes des plates-bandes pour leurs propres besoins. Celles-ci étaient surveillées de près par leurs habitants afin de prévenir les vols de camarades d'autres baraques.

Le sol pauvre ne produisait pas grand-chose. Aussi la direction du camp fournit-elle du fumier afin que les efforts des prisonniers pour obtenir des récoltes correctes fussent couronnés de succès.

58 Rapport annuel du doyen du camp à la Mission Scapini du 7.1.1942, AN Paris F9-2878

59 Interview de J.R. de V. du 22.6.2003 à Paris

A l'occasion de ces cultures, une certaine fierté se développait chez les prisonniers : c'était à qui réussirait le mieux. Ces produits d'« agriculture » furent présentés aux autres occupants du camp dans des expositions.

g) Le soutien spirituel

Au tout début, il n'existait pas de culte religieux à l'Oflag car il n'y avait pas de prêtre parmi les prisonniers de guerre. Ce problème fut réglé par la Kommandantur.

Les premiers cultes et messes durent être célébrés avec le concours de prêtres et de pasteurs allemands.

A partir de novembre 1940, des offices et des messes eurent lieu régulièrement tous les dimanches dans la salle des spectacles. Dans les temps qui suivirent, 8 pasteurs divisionnaires et un grand nombre de prêtres furent libérés de la captivité⁶⁰. Malgré tout, en 1941, les messes et les cultes continuaient à avoir lieu régulièrement les dimanches. Trente-cinq prêtres catholiques et deux pasteurs protestants se trouvaient en effet parmi les prisonniers ; ils avaient toute latitude pour exercer leur ministère⁶¹.

Les offices étaient suivis par les prisonniers avec une ferveur profonde. A Noël, un autel avait été dressé dans chaque baraque au bout du couloir afin de pouvoir célébrer la messe de minuit où il y avait une grande affluence.

Le 24 novembre 1941, selon un rapport de visite de la Croix-Rouge, trois prêtres exerçaient respectivement leur ministère au camp et à l'infirmerie. Il y avait un pasteur protestant pour l'ensemble du camp. Parmi les prisonniers, il y avait en outre plus de 23 prêtres qui n'exerçaient pas leurs fonctions, mais qui pouvaient cependant célébrer leur messe privée quotidienne et donner la communion le dimanche.

Fin 1942, il n'y avait plus de pasteur protestant dans le camp des officiers.

D'après le rapport de visite de la Croix-Rouge du 17.3. 1945, la situation s'était toutefois améliorée par la suite pour cette confession : un culte était célébré chaque dimanche, une réunion de prières et une étude biblique d'une heure avaient lieu chaque semaine. Avant l'appel, un recueillement quotidien d'une durée de 10 mn était observé. Pour les hosties, le pasteur du camp devait fréquemment s'adresser au prêtre catholique qui le dépannait, mais chaque hostie obtenue devait encore être divisée en 4. Une réserve de vin de messe était disponible pour tenir durant 5 à 6 mois.

Les prisonniers grecs qui séjournèrent début 1944 dans le camp n'avaient, quant à eux, pas de prêtre.

Après la catastrophe du 4.2.1945, de grandes funérailles furent organisées dans le réfectoire pour les camarades qui avaient péri. Dès lors, des offices furent toujours célébrés en ce lieu lorsqu'il y avait un assez grand nombre de participants.

A l'Oflag, il n'existait pas d'espace qui soit exclusivement dédié à une église. C'est la salle des spectacles qui était utilisée à cette fin. Au cours de l'été 1942, les prisonniers obtinrent l'autorisation d'ériger une chapelle dans la chambre 8 de la baraque 9. Une petite pièce fut aménagée dans laquelle 80 personnes pouvaient tenir. Ici, la messe pouvait dorénavant être lue et célébrée quotidiennement.

En outre, lorsqu'à partir de 1941, deux baraques du secteur de santé furent affectées au centre d'accueil pour les rapatriés, de nombreux malades gravement atteints, issus de la Xème région militaire, y furent transférés. Suite à cela, le commandant du camp permit qu'un prêtre catholique exerce aussi à cet endroit.

60 Rapport de visite de la Croix-Rouge internationale de Genève du 13.11.1940

61 Rapport de visite de la Croix-Rouge internationale de début juillet 1941

N.d.T. Les facilités faites par la Kommandantur pour permettre le libre exercice du culte s'expliquent d'autant mieux que le camp se situe en territoire protestant et que le commandant du camp est lui-même protestant

5.7 Travail et rétribution

a) Travail

Les officiers prisonniers n'étaient pas obligés de travailler. A leur demande cependant, cela était autorisé dans des cas exceptionnels. Mais étant donné que, pour ce groupe de prisonniers, les craintes quant à des tentatives d'évasion étaient particulièrement grandes, le permis de travail n'était accordé le plus souvent que dans le domaine même du camp. Les volontaires travaillaient dans la cuisine, la cantine ou bien dans le jardin.

En août 1942, 22 officiers travaillaient hors du camp. Ils avaient été envoyés à Brême. Là aussi, ils s'étaient portés volontaires⁶². Au cours de cette même année, 113 officiers en tout purent travailler hors du camp. Par exemple, un Kommando de travail officiel de l'Oflag X B Nienburg, composé de 28 officiers français, fut employé à Hanovre⁶³.

Du fait que trop peu d'ordonnances étaient disponibles, les officiers se devaient aussi d'effectuer eux-mêmes presque tous les travaux dans leurs quartiers.

Lorsqu'après le largage de la bombe le 4.2.1945 quelques baraques, fortement endommagées, ne furent plus habitables, de nouvelles durent être construites, beaucoup de prisonniers participèrent de leur plein gré à la reconstruction de celles-ci.

De nombreux officiers n'approuvaient pas le travail volontaire de leurs camarades en Allemagne. Chaque départ au travail était accompagné de huées et d'un mépris glacial.

En ce qui concerne les prisonniers serbes, on était souvent moins regardant avec la réglementation et leurs officiers étaient contraints à travailler, aucune autorité n'étant là pour défendre leurs intérêts.

b) Rétribution

Les officiers recevaient régulièrement le paiement de leur solde. Il leur était permis d'en envoyer une partie à leur famille, jusqu'à 150 RM. Pour les ordonnances, cette somme se situait entre 10 et 80 RM⁶⁴.

Les dégâts commis par les prisonniers devaient être retenus sur leur solde à la demande du commandant du camp⁶⁵.

6. Les diverses organisations

6.1 Les hommes de confiance

Au début, des hommes choisis de manière arbitraire dans les rangs des prisonniers furent nommés hommes de confiance par la Kommandantur du camp. Ils devaient être des interlocuteurs et des médiateurs entre l'administration du camp et les prisonniers.

Au bout de quelque temps, les prisonniers purent choisir eux-mêmes leurs hommes de confiance, un pour chaque baraque et un homme de confiance général.

Pendant longtemps, ce rôle incombait au lieutenant-colonel Jacques de Pinsun et, plus tard, au Général Jean Duluc.

62 Rapport de visite de la Croix-Rouge internationale de Genève du 3.8.1942

63 Rapport de visite de la Croix-Rouge internationale de Genève du 12.12.1942

64 Rapport de visite de la Croix-Rouge internationale de Genève du 24.11.1941

65 Cf. ordres de camp 65, 137 et 317

Lors des visites des délégations des organisations humanitaires, ils étaient autorisés à parler aux délégués sans surveillance allemande et à formuler éventuellement leurs réclamations. Ces dernières faisaient ensuite l'objet d'une discussion entre les délégués et la Kommandantur du camp.

Les hommes de confiance étaient aussi en contact avec les organisations humanitaires internationales ainsi que leurs collègues dans d'autres camps de prisonniers. Le courrier qu'ils devaient envoyer en cette qualité n'était pas comptabilisé dans leurs quotas personnels.

6.2 La résistance

a) Les événements dans l'« ancien » Oflag (caserne Mudra)

Dès les premiers jours de leur arrivée, les officiers polonais prisonniers dans l'Oflag avaient développé des activités secrètes. Cialowicz rapporte à ce sujet :

« Le 15 octobre 1939, une réunion de conspiration se tint dans le camp, dans la chambre du Général Zulauf. Les officiers suivants y participèrent : le Général Zulauf, l'Amiral Unrug, le Colonel Zongollowicz, le Colonel Strzelecki, le Capitaine de marine Frankowski, le Capitaine de marine Majewski, le Colonel Drzewinski, le Colonel Moszczenski, le Colonel Cialowicz⁶⁶. »

L'assemblée décida de faire montre de davantage de respect les uns envers les autres et de davantage de patriotisme et de sentiment national à l'encontre des Allemands. En outre, des groupes de contre-espionnage pour l'organisation des évasions et des groupes d'avertissement pour les contrôles de la direction du camp devaient être formés. On voulait notamment collecter de l'argent pour payer les passeurs ou pour corrompre les passeurs allemands.

L'espionnage polonais à l'intérieur du camp fonctionnait très bien peu de temps après ses débuts. Les deux officiers Trynkowski et Rontz qui occupaient un poste à la cantine avaient, grâce à leur activité et la fréquentation de nombreuses personnes, noué d'excellents contacts. De ce fait, ils apprenaient souvent des nouvelles intéressantes et importantes.

Une radio, passée en fraude dans le camp par un soldat de la marine, leur permit, sous le sceau du plus grand secret, d'entendre des émissions de la radio française.

Ces premiers prisonniers avaient déjà commencé à mettre à profit leur captivité de façon utile. Ainsi, ils tenaient occasionnellement des conférences et discutaient tout spécialement de la situation sur le front, grâce aux informations captées par la radio.

Mais l'Abwehr, le service de renseignements militaires allemand, qui constituait un service à part entière dans la Kommandantur de l'Oflag, était également actif. Il tenta de recruter des collaborateurs parmi les officiers prisonniers dans le but d'obtenir des informations au sujet des activités des troupes polonaises du Général Sikorski qui avaient émigré en France. Les officiers devaient alors être envoyés là-bas et, en contrepartie de leurs services, on leur proposait de retrouver leurs possessions en Pologne. Cette tentative se solda cependant par un échec⁶⁷.

Des transferts successifs vinrent gêner les activités clandestines des Polonais.

Le 8 novembre 1939, les officiers de la marine commandés par l'amiral Unrug furent déplacés à Spittal, en Autriche. Quelques jours plus tard, on transféra dans le camp X A d'Itzoe la plus grande partie des officiers polonais et ordonnances qui étaient restés. Au sujet de ces derniers officiers, le colonel Cialowicz écrit :

66 Jan Cialowicz, *Działalo's'c społeczna i konspiracyjna w obozach jenieckich*, 1939-41, p. 7-27, WIH ; Warszawa, cote II/53/5

67 Ibid.

« Le premier avril 1940, tous les officiers prisonniers de guerre de même que les Allemands de souche ont été transférés à Itzoe, dans l'Oflag X A. On avait besoin de la caserne de Nienburg pour le régiment du génie. A proximité du camp de Nienburg, un nouveau camp pour les Anglais est déjà en construction⁶⁸. » (A ce propos, les informations du colonel polonais étaient erronées, le nouveau camp d'officiers et ultérieurement également le camp d'hommes de troupe était prévu spécialement pour l'accueil de prisonniers français).

Demeurèrent à Nienburg le Général Zulauf, tous les colonels, environ 30 lieutenants-colonels et majors, une vingtaine de capitaines et de sous-lieutenants, une trentaine d'Allemands de souche ainsi que 20 à 30 soldats.

Peu de temps après, on transféra les prisonniers encore restants dans un autre bloc à l'intérieur de la caserne, le commandant de caserne ayant besoin de place pour les soldats du génie. Le Colonel polonais Rutkowski s'évada à la faveur de cette confusion, mais il fut repris relativement rapidement et se retrouva au camp quelques jours plus tard.

A partir de là, le calme régna au camp jusqu'au transfert des derniers Polonais.

b) La résistance dans le nouvel Oflag

Il existait à l'Oflag de Nienburg un groupe clandestin d'officiers ayant une attitude anti-allemande qui mena, entre autres, des actions contre la politique de collaboration. C'est ce mouvement qui, avec le temps, prit de plus en plus d'importance et se développa en un Comité de Résistance composé d'un groupe d'officiers. Ils se fixaient des objectifs qui étaient orientés prioritairement en fonction de points de vue patriotiques. Il s'agissait principalement d'un service de consultation afin de soutenir les projets d'évasion, d'un service de contre-espionnage par radio qui diffusait ensuite les informations des alliés et enfin de la mise en place et de l'entretien d'une liaison permanente avec les Stalag environnants⁶⁹.

6.3 Les associations

Des prisonniers de l'Oflag de Nienburg libérés en août 1942 fondèrent à Paris, à la fin de l'année, le « Secrétariat de l'Oflag X B ». Il s'agissait d'un centre d'assistance ayant pour but d'aider les familles des camarades restés en captivité. La liaison avec cette association passait par l'homme de confiance du camp.

Comme cela a été également le cas dans de nombreux autres Oflag, une loge de la franc-maçonnerie aurait été fondée début février 1941 à l'Oflag de Nienburg.

7. Correspondance et censure

Le service postal des deux camps de prisonniers à Nienburg faisait l'objet d'un traitement séparé pour chaque camp, que ce soit pour le courrier de service aussi bien que pour le courrier personnel des prisonniers.

Comme cela était prévu par le règlement en usage en captivité, le courrier entrant et sortant était aussi censuré à l'Oflag de Nienburg. A cet effet, il y avait la baraque de surveillance postale dans laquelle était également installé le service de censure. On a connaissance de 29 tampons de censure. Les envois de service des hommes de confiance étaient également soumis à la censure postale, ils étaient pourvus d'une empreinte de tampon de couleur rouge : « surveillance postale Oflag X B ».

68 Jan Cialowicz, *Działalo's'c społeczna i konspiracyjna w obozach jenieckich 1939-41*, p. 7-27, WIH ; Warszawa, cote II/53/5

69 Rapport du Général Duluc sur la vie au camp, non daté

Afin de ne pas communiquer à l'ennemi le lieu du camp de prisonniers, le lieu d'expédition et d'adresse se borna d'abord à la mention de l'Oflag X B. A compter de novembre 1940, le nom de la localité de Nienburg put également être indiqué dans l'adresse⁷⁰.

7.1 Les lettres

On ne sait rien au sujet des dispositions relatives à l'acheminement du courrier des prisonniers de guerre polonais dans la caserne Mudra. On peut supposer qu'elles relevaient du même cadre réglementaire utilisé ultérieurement pour les prisonniers français dans le « nouvel Oflag » et pour le Stalag. Il ne devait toutefois initialement pas encore y avoir d'obligation de formulaire, tout au moins pas immédiatement pour les lettres.

En revanche on possède d'autres informations qualitatives. Les prisonniers recevaient régulièrement leurs colis de la Croix-Rouge polonaise. Le courrier également fonctionnait très bien. On était même parvenu à gagner les faveurs de l'un des contrôleurs allemands qui avait apposé un sceau de censure et envoyé quelques lettres de prisonniers sans les avoir lues⁷¹.

On peut fournir davantage de précisions sur les délais concernant le courrier des officiers français. Dès le 6 juin 1940, le Dr Junod du Comité international de la Croix-Rouge relate dans son rapport de visite :

« L'ensemble des officiers et également des hommes de troupe a déjà écrit à sa famille et pu envoyer un avis de captivité. Mais très peu ont déjà reçu une réponse. La censure du camp est débordée, il n'y a que 8 contrôleurs disponibles. La Kommandantur du camp entreprend cependant tous les efforts nécessaires pour maintenir l'acheminement des cartes et des lettres⁷². »

A partir d'octobre 1940, les contrôleurs étaient tellement débordés par la quantité de courrier reçue que le commandant du camp réduisit le nombre de formulaires à distribuer à une lettre et une carte par personne. Les prisonniers reçurent à nouveau leur quota précédent de formulaires après la normalisation de la situation consécutive à cette mesure.

L'acheminement se déroulait de manière assez irrégulière. Les prisonniers se plaignaient fréquemment des longs délais postaux auprès des délégués de la Croix-Rouge. Dans les derniers mois de guerre, la distribution du courrier devint de plus en plus mauvaise, jusqu'à ce qu'elle soit totalement suspendue. Cela était naturellement dû, avant tout, à la progression des alliés en territoire français.

Voici une synthèse des dispositions régissant l'envoi du courrier.

Les officiers prisonniers avaient droit à deux lettres et deux cartes postales par mois. Les médecins et le personnel de santé avaient droit au double.

Le courrier était soumis à une obligation de formulaires, c'est-à-dire que seuls pouvaient être utilisés les formulaires de cartes et de lettres fournis à partir du 1.3.1941 par la direction du camp. Il s'agissait de formulaires doubles et c'est sur la partie réponse uniquement que l'on pouvait écrire en retour au prisonnier.

70 Souvenirs d'un ancien prisonnier de guerre du 21.1.1941, AN Paris F9-2911

71 Jan Cialowicz, *Dzialalo's'c spoleczna i konspiracyjna w obozach jenieckich 1939-41*, p. 7-27, WIH ; Warszawa, cote II/53/5

72 Rapport de visite de la Croix-Rouge internationale de Genève, du 9.6.1940

Chaque envoi postal entrant et sortant était à présenter au service de censure qui dépendait du service d'espionnage. Avant que le service de censure ne noircisse tout simplement les passages de la correspondance qui ne pouvaient être admis, il redonnait généralement les lettres et les cartes correspondantes au prisonnier en lui demandant de les réécrire. En décembre 1943, 34 officiers avaient caché des lettres non censurées dans des colis. La censure s'en rendit compte et, suite à cela, le commandant du camp leur retira entièrement l'autorisation d'écrire.

Les contrôleurs avaient des cachets personnels de contrôle ou de censure (avec un modèle propre à chacun et un numéro) qui devaient être apposés sur les envois vérifiés. Chaque censeur était responsable de son cachet et devait le garder sous clef afin qu'aucun prisonnier ne puisse y avoir accès. L'acheminement passait par le bureau de poste de Nienburg. Celle-ci ne pouvait transporter aucun envoi de prisonnier de guerre non muni d'un cachet de censure.

7.2 Les colis

Pour l'acheminement des colis personnels aux prisonniers de guerre, il existait des étiquettes de colis avec des codes spéciaux. Au-dessus de l'adresse, il y avait un grand rectangle de couleur : bleu pour les colis de vivres et rouge pour ceux contenant de l'habillement. Ces formulaires étaient distribués par la Kommandantur du camp, au rythme de deux par mois. Les médecins et le personnel de santé en recevaient davantage.

Les prisonniers pouvaient envoyer les formulaires en courrier normal. L'expéditeur du paquet se devait ensuite d'utiliser ces autocollants pour ses envois au prisonnier. Ces mesures valaient également pour les colis que les organisations humanitaires adressaient notamment aux prisonniers.

D'après le témoignage d'un témoin de l'époque, les colis personnels des prisonniers étaient entreposés jusqu'à leur distribution dans le hall communal voisin.

Avant d'être remis en mains propres, tous les paquets étaient vérifiés quant à la conformité de leur contenu ou bien ils devaient être ouverts en présence d'un surveillant. Si des objets interdits y étaient découverts, il arrivait souvent que les officiers concernés ne reçoivent plus d'étiquette pour les colis un mois durant. Les commandants de camp utilisaient précisément cette distribution d'étiquettes comme « mesure éducative » lorsque bon leur semblait. Celui qui s'était fait remarquer pouvait en recevoir moins et celui qui s'était bien conduit pouvait en recevoir une ou deux de plus, à titre de récompense.

Les colis étaient recensés sur des listes dont un double se trouvait affiché dans les différentes baraques. Les officiers les attendaient toujours très impatiemment, la distribution étant un moment fort dans la vie de camp.

Les colis arrivaient souvent endommagés ou incomplets. Dans de tels cas, c'était généralement les denrées convoitées comme le café, le chocolat, les cigarettes etc. qui manquaient.

Dans les chambrées, les officiers partageaient très fréquemment les contenus des paquets entre eux. Les vivres étaient souvent utilisés pour la préparation de repas pris en commun.

Dans un rapport du 13 novembre 1940, les visiteurs de la Croix-Rouge dressaient le bilan suivant sur l'arrivée des colis :

« Les prisonniers ont reçu et reçoivent de nombreux paquets. Au mois d'octobre, par exemple, 22000 colis leur ont été distribués, et certains prisonniers interrogés ont déclaré en avoir reçu jusqu'à 50, et même davantage. » Vu le nombre limité d'étiquettes, ce chiffre doit s'appliquer non au nombre de colis par personne, mais au nombre reçu par chambrée.

7.3 Les dons

Afin d'adoucir le sort des prisonniers et d'améliorer leur situation alimentaire, des marchandises de première nécessité (vivres, habillement et objets usuels) furent envoyés dans les camps de prisonniers par le gouvernement français de Vichy et différentes organisations humanitaires. On les appelait couramment dons. Contrairement aux paquets individuels, ces colis n'étaient généralement pas pillés.

La surveillance et la répartition de ces colis de dons reposaient entre les mains des hommes de confiance. Ces derniers chargèrent cependant d'autres camarades de cette répartition. En raison de l'état d'urgence chronique en matière alimentaire, les prisonniers veillaient très scrupuleusement à une répartition équitable, en particulier des vivres. A l'automne 1944, les colis de dons étaient entreposés dans une baraque séparée où s'effectuait également la répartition des rations quotidiennes par chambrée.

Ci-dessous, un tableau récapitulatif de l'arrivée et de la répartition des vivres de la Croix-Rouge pour la semaine du 3 au 9 août 1942 :

- *Lundi 10 heures 30 Baraque XII A. Sardines Une boîte pour 2 ou 3 selon grosseur.*
- *Jeudi 14 heures 30 Baraque VII/18 Pain de guerre 500 gr. par personne
Chocolat 100 gr. par personne⁷³.*

Les premiers temps tout particulièrement, ces dons ont beaucoup aidé les prisonniers à améliorer la nourriture insuffisante et peu variée de la cuisine du camp. A partir du début 1945, les livraisons s'espacèrent cependant de plus en plus si bien qu'en mars pratiquement aucun paquet ne finissait plus par arriver.

8. Les décès et inhumations, Le bombardement du 4 février 1945

8.1 Décès et inhumations de 1940 à 1945

L'événement le plus grave demeure les 97 morts dues à la chute de bombes le 4.2.1945. Les officiers décédés logeaient majoritairement dans les baraques IX et X qui furent entièrement détruites par la bombe. Les morts furent portés sur une civière dans le réfectoire qui avait été transformé en morgue. Le matin du 7 février, une messe des morts fut célébrée en présence d'une délégation de la Kommandantur du camp. Un témoin de l'époque se souvient que les soldats allemands ont aussi salué. Lors de l'inhumation, outre les officiers allemands, il y eut des délégations de toutes les nationalités représentées à Nienburg. Après la guerre, les corps furent transférés en France.

Dans le « nouvel » Oflag, plusieurs décès sont à enregistrer entre la mise en service en mai 1940 et le départ des prisonniers le 5 avril 1945.

On n'a rien pu apprendre au sujet de décès d'officiers polonais qui étaient hébergés dans la caserne Mudra.

73 Rapport de visite de la Croix-Rouge internationale du 3.8.1942

Le premier des officiers français prisonniers décédé à l'Oflag de Nienburg fut le sous-lieutenant Callot, en juillet 1941⁷⁴. Il fut porté en terre par ses camarades très affectés au cimetière du Leintor.

Les autres décès furent ceux du :

- Commandant Cadennes en juillet 1942
- Sous-lieutenant Ballandran en juillet 1942
- Commandant Foulon en mai 1943
- Sous-lieutenant Bravay en avril 1944
- Sous-lieutenant Kirche en décembre 1944
- Sous-lieutenant Bellec en janvier 1945⁷⁵

Dans la liste ci-dessus, il manque la mort du Capitaine Roger Garot. Il n'est pratiquement nulle part fait mention de ce décès. Ce capitaine fut tué le 6.10.1942 par une sentinelle de garde, lors d'une tentative d'évasion qui se produisit lorsque l'éclairage du camp fut temporairement éteint en raison d'une alerte aérienne. Bien que R. Garot fût à sa merci, la sentinelle tira sur lui à deux reprises et le blessa mortellement.

Dans un rapport de la Croix-Rouge du 3 août 1942, il fut noté à propos du secteur de santé qu'aucune épidémie n'était apparue, que les décès étaient rares et que récemment un officier était décédé d'une crise cardiaque et un jeune officier d'une septicémie en raison d'un furoncle.

8.2 Le bombardement du 4 février 1945

Il existe différentes descriptions du bombardement de l'Oflag de Nienburg le 4.2.1945.

Celui-ci s'est vraisemblablement déroulé comme suit : plusieurs avions britanniques, dont un appareil déjà endommagé par un tir, survolèrent Nienburg le 4.2.1945. Ces avions étaient sur le trajet du retour d'Hanovre où ils avaient bombardé la ville. Ils furent pris sous les feux de la défense antiaérienne qui était implantée derrière les premières maisons de la Ziegelkampfrasse. Le Lancaster déjà endommagé fut, à cette occasion, à nouveau gravement touché.

Lors du changement de cap en direction de la Weser, la soute du bombardier fut ouverte par l'équipage et l'une des bombes tomba sur l'Oflag. Celle-ci percuta directement l'extrémité droite de la baraque IX. Avec le souffle de l'explosion, le poêle qui chauffait dans la baraque VIII y déclencha un incendie, illuminant les environs comme en plein jour. Lors de cet événement, 97 officiers français et un simple soldat perdirent la vie et beaucoup furent gravement blessés. A l'intérieur de la clôture et dans le périmètre avoisinant, des morceaux de corps arrachés se trouvaient dispersés. Des quatre baraques du secteur, une fut entièrement détruite et deux à moitié.

Les opérations de sauvetage se déroulèrent de manière ininterrompue sur une durée de près de trois jours. Les morts devaient être dégagés, les blessés légers transportés à l'infirmerie et les blessés graves à l'hôpital.

La clôture de ce secteur fut assez fortement endommagée et l'on craignit que des officiers ne pensent à s'évader. Pour les surveiller et sécuriser le camp, on fit appel à une unité supplémentaire de Waffen-SS qui se trouvait justement en transit et avait été logée à l'hôtel Parkhaus.

A propos de ces événements, Paul Ducloux écrit dans son livre :

« Le dimanche 4 Février 1945 s'est écoulé, journée comme les autres. Chacun a vaqué à ses petits travaux, dans le froid et dans la brume, habillé de loques, trainant les sabots, on est rentré tôt dans les baraques. Le repas du soir a été vite expédié. Il est 19 heures 30. Certains jouent aux cartes, d'autres se promènent dans les couloirs... Tout à coup un bruit sourd : une bombe pas loin ! une

74 Rapport du 14 Février 1945 du Colonel Pinsun , représentant de l'homme de confiance des prisonniers de guerre français de l'Oflag X B, au Comité international de la Croix-Rouge de Genève

75 Memorial édité après-guerre par l'Amicale de l'Oflag XB, page 14

deuxième, plus proche ; la lumière s'éteint. Puis tout de suite, un ronflement qui grandit, s'enfle, éclate...

... 99 camarades viennent d'être tués. Ils avaient vécu notre vie, jour après jour. Nous avons avec eux partagé le pain, les pensées, les espoirs... Nous étions à quelques semaines de la Libération... La baraque VIII flambe (c'était celle des soldats) ; les baraques en bois se sont effondrées en grande partie. Dans la nuit qu'éclaire seulement l'incendie, les secours s'organisent. Du sang partout. On transporte les blessés à l'Infirmierie ; ils sont nombreux, certains touchés très grièvement, marqués pour leur vie. (...)

Les opérations commencent à la lueur des lampes de fortune. Elles dureront 30 heures. »⁷⁶

Il existe d'autres versions courtes des événements rédigées par d'autres officiers qui les ont vécus. Dans son courrier du 14 février 1945 adressé à La Croix-Rouge de Genève, le Colonel Pinsun, représentant à l'époque le Colonel Duluc, homme de confiance des prisonniers français de l'Oflag X B, nous livre un rapport circonstancié sur le largage des bombes du 4 février :

OFLAG XB (N° 67)

Nienburg sur Weser, le 14 Février 1945

*Le Colonel de PINSUN, Officier de confiance,
à Monsieur le Président du Comité International de la Croix - Rouge
Palais du Conseil Général
GENÈVE*

Monsieur le Président,

Comme suite à mon télégramme en date du 5 Février vous faisant part du bombardement de l'Oflag X B dans la nuit du 4 au 5, j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous un rapport détaillé relatant les circonstances de ce douloureux évènement.

Je le fais au nom du Colonel DULUC, doyen des officiers du camp, momentanément indisponible en raison de ses blessures sans gravité d'ailleurs et actuellement soigné à l'infirmierie de l'Oflag.

Le 4 Février au soir, l'alarme ayant été annoncée par les sirènes, les abords du camp étaient survolés par des avions alliés isolés (2 ou 3 environ), lorsque l'un d'eux, qui semblait se trouver à une assez faible hauteur, laissa tomber une bombe éclairante qui illumina le camp et ses abords immédiats.

Le plafond était bas, le temps couvert ; un léger vent soufflait d'Ouest en Est et quelques ondées de pluie fine tombaient de temps en temps.

L'avion qui suivait une direction Ouest-Est s'éloigna du camp, après l'avoir éclairé, puis opérant un changement de direction, revint vers le camp et lâcha alors 2 ou 3 bombes (précision impossible).

La 1ère ou les 2 premières touchèrent le sol sans exploser à quelques centaines de mètres à l'Est du camp. La dernière percuta dans le camp entre les baraques IX et X au point précisé sur le croquis ci-joint. Il devait être environ 19h30.

A cette heure là, tous les prisonniers du camp se trouvaient à l'intérieur de leurs baraques, celles-ci ayant été fermées à 17h15 après l'appel du soir. Dans les baraques, les prisonniers étaient pour la plupart en train de terminer leur repas du soir préparé dans les chambrées.

Par suite de l'arrivée, fin septembre, d'un détachement d'officiers et d'hommes de troupe de l'Oflag XVIII A dissous, les effectifs des baraques étaient assez denses :

Baraque VIII : 2 officiers et 166 sous-officiers et soldats

Baraque IX : 181 officiers (7 à 9 par chambre)

76 Paul Ducloux, *Sombres années*, Bourbon/ Lanç, 1985, p. 49 et p. 51

Baraque X : 193 officiers (8 à 9 par chambre)

Baraque XI : 197 officiers (8 à 9 par chambre)

L'explosion fut extrêmement puissante.

Il est très difficile, sans aucun élément d'appréciation sur les projectiles en usage actuellement dans l'aviation, de déterminer le calibre, le poids ou même le genre du projectile qui éclata. Cependant, après examen du cratère produit par l'explosion et compte tenu des effets matériels constatés, on peut estimer qu'il s'agit d'un projectile à fusée instantanée ayant des effets comparables à ceux d'un projectile d'au moins 300 kilos. Outre la bombe dont l'explosion provoqua une très forte et haute lueur jaillirent des produits incendiaires.

Le cratère de la bombe, qui a explosé dans un terrain sablonneux, mesure :

diamètre à l'intérieur du bourrelet : 13m

largeur du bourrelet : 2m

profondeur au dessous du niveau normal du sol : 3m,5

Quant aux effets matériels produits par l'explosion, ils furent les suivants : (voir croquis)

Baraques IX et X – L'extrémité sud des baraques sur une longueur de 10m environ fut littéralement pulvérisée (zone teintée en rouge dans le croquis)

Les parties centrales des baraques (zone hachurée en rouge dans le croquis) furent détruites sous l'effet du souffle et des éclats : panneaux des faces Est et Ouest arrachés, cloisons en carton ou en maçonnerie légère écroulées en totalité ou en partie, toitures complètement affaissées sur les décombres.

Baraque XI - Les deux tiers environ de la face Est furent enfoncés par l'effet du souffle ; plafonds en grande partie effondrés, toiture affaissée de 50 cm environ.

Baraque VIII - La partie sud eut à souffrir des effets du souffle, mais la destruction complète de la baraque est due à l'incendie provoqué par les produits incendiaires projetés par la bombe. Le feu gagna rapidement du Sud au Nord et la baraque se consuma en moins d'une demi-heure.

Aussitôt après l'explosion, les secours s'organisèrent. Les blessés furent accompagnés à l'infirmerie. On se mit à dégager des décombres les morts et les blessés et à combattre et circonscire l'incendie.

Il convient de signaler que les autorités allemandes du camp firent preuve en ces circonstances des sentiments les plus humanitaires et nous apportèrent rapidement aide et secours.

Le service médical fit son devoir avec un dévouement admirable. Immédiatement, plusieurs postes de pansement furent organisés et le service chirurgical commença aussitôt ses interventions qui, sans interruption, durèrent 35 heures.

Une vingtaine de blessés graves furent en outre hospitalisés dans une formation sanitaire militaire des environs.

Le 5, vers 11 heures, tous les blessés avaient reçu les premiers soins.

Une fois tous les travaux de déblaiement effectués, il fut procédé les 6 et 7 Février aux opérations d'identification des victimes et à leur mise en bière. Dans chaque cercueil fut déposée une bouteille à l'intérieur de laquelle fut enfermée une fiche d'identification.

Tués le 4 Février: identifiés : 76 officiers et 1 soldat

non identifiés : 19 officiers

Décédés le 5 Février des suites de blessures : 1 officier

Total : 97

Blessés hospitalisés ou à l'infirmerie

- très graves : 5 officiers (dont 3 avec pronostic très sombre)

- graves : 8 officiers

- moyens : 30 officiers, 1 soldat

- légers : 42 officiers, 12 soldats

- total : 98 dont 56 ont été transférés au Lazarett de Sandbostel.
- très légèrement blessés présent au camp : 154 (dont 131 officiers et 23 sous-officiers et hommes de troupe)

Les obsèques eurent lieu le 8 Février à 16 h. à l'intérieur du Camp en présence de tous les officiers et soldats rassemblés. Après l'absoute donnée par l'Aumônier de l'Oflag, les honneurs militaires furent rendus à nos morts (sonnerie, minute de silence, défilé par compagnies au pas cadencé)

Assistaient à cette émouvante cérémonie :

- le Commandant du Camp entouré d'une délégation d'officiers allemands ;
- une section de 40 soldats allemands,
- une délégation de l'Oflag X C,
- une délégation du Stalag X C et les délégations étrangères (2 officiers belges, l'officier yougoslave, l'officier italien)

L'inhumation fut faite le 9 Février à 15h, au cimetière de Nienburg en présence de :

- une délégation de 60 officiers et soldats du camp
- une délégation allemande à la tête de laquelle se trouvait le Commandant du Camp
- une délégation du Stalag X C
- les délégations étrangères.

Nos camarades reposent maintenant, alignés, dans une grande fosse dont le plan a été dressé. Ce dernier sera conservé dans les archives du bureau militaire français.

Une tombe sera élevée pour chacun de ceux qui ont pu être identifiés.

Les dépouilles non identifiées ont été rassemblées dans un coin de la fosse. Un entourage spécial marquera l'emplacement et portera une inscription collective.

En vous demandant de vouloir bien transmettre copie du présent rapport au Gouvernement Français à Paris, je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

P.S.- Aucun délégué de la Croix-Rouge Internationale ne s'est présenté au Camp, malgré mon télégramme du 5 Février adressé à la Délégation de Berlin et demandant l'envoi d'un délégué⁷⁷.

9. La libération

Dans un rapport fait le 17 avril 1945 par des prisonniers français de retour de captivité, il est noté entre autres :

« Nienburg a été pris par une auto-mitrailleuse anglaise (4 hommes – 3 mitraillettes) sans un coup de feu, vers 9 heures ; mais déjà le camp était libéré depuis une heure de la présence des Allemands qui étaient partis, un officier allemand ayant remis au colonel Auger les clés du camp. Le colonel Auger, prenant le commandement, a alors fait hisser le drapeau tricolore au grand mât et a fait occuper la caserne.

⁷⁷ Rapport du 14 Février 1945 du Colonel Pinsun, représentant de l'homme de confiance des prisonniers de guerre français de l'Oflag X B au Comité international de la Croix-Rouge de Genève

Ces évènements ne concernent malheureusement que 200 à 250 officiers de l'Oflag restés à Nienburg. Les Allemands ont en effet replié tous les hommes valides du camp (...) sur un autre camp situé près de Lunebourg (au sud d'Hambourg), le transfert ayant lieu par la route, à pied, par étapes journalières de 15 km. environ. Ces officiers sont partis confiants dans une prochaine délivrance et pourvus d'une quantité de vivres abondante.

Les premiers officiers rentrés sont des malades (nous les avons trouvés un peu amaigris et fatigués, mais pas malades du tout) ou des blessés légers. Ils ont été embarqués en camion au début de l'après-midi du 14 et conduits à Rheine sur L'Ems où ils ont pris l'avion le lendemain à 9 heures pour atterrir à midi à Bruxelles d'où un train les a menés à Paris. D'autres vont les suivre de près et les grands blessés reviendront dès que les ambulances seront disponibles, soit dans 7 ou 8 jours. (...).

Le Colonel Auger, qui assume la charge de la liquidation de l'Oflag X B, du Stalag X C et des Kommandos voisins, partira le dernier de Nienburg ; mais il sera ramené directement à Paris par une voiture anglaise.

L'état sanitaire du camp était très bon, des colis américains ayant permis à nos camarades de manger à leur faim depuis la mi-février. »⁷⁸

L'Oflag fut évacué le 5 avril. A 8 heures, tous les prisonniers en bonne santé se mirent en marche, sous escorte, en direction de Wietzendorf (Stalag X D). Ils passèrent à pied par Rethem (5 avril), Kirchboitzen (6 avril), Düşhorn (7 avril) et Dorfmark (8 avril). Ils arrivèrent le 9 avril à Wietzendorf. Les prisonniers de guerre furent libérés du Stalag de Wietzendorf le 22 avril 1945⁷⁹.

10. Après la guerre

Après la fin de la guerre, les logements qui n'avaient pas été détruits furent partout utilisés comme hébergements d'urgence pour les fugitifs, les populations déplacées et autres...

Ainsi, les baraques des camps de prisonniers et du personnel de surveillance et administratif (le camp Churchill) firent longtemps office d'abris pour de nombreux fugitifs.

Peu à peu, des magasins et des P.M.E colonisèrent l'ensemble du terrain.

Six des baraques en pierre de l'ancien camp d'officiers sont encore conservées. Elles sont aujourd'hui transformées et modernisées par la Bundeswehr à des fins différentes. Elles sont par exemple utilisées comme entrepôt de matériel et centre de formation.

Après la guerre, des délégations de l'« Association des anciens prisonniers de guerre de l'Oflag XB » se sont rendues à plusieurs reprises à Nienburg. En 1970, environ 40 membres des familles des officiers français tués le 4.2.1945 par la bombe britannique sont venus voir le lieu de cette tragédie.

Aujourd'hui encore, deux pierres commémoratives, de part et d'autre de l'entrée du centre de formation, rappellent les événements de cette terrible soirée de février.

78 Rapport du 17 avril 1945, Ministère de la Défense, Caen, cote 5 A

79 Memorial édité après-guerre par l'Amicale de l'Oflag XB, dernière page

ANNEXE

Légende des photos et documents du livre allemand

p. 17 : article tiré du journal allemand *die Harke* le 16.10.1939 intitulé *Comment l'Allemagne traite-t-elle les prisonniers de guerre ?*

p. 21 : arrivée des officiers français à l'Oflag de Nienburg le 29 mai 1940

p. 21 : pour loger l'ensemble des prisonniers de guerre, la plupart des chambres des officiers avaient des lits à trois étages

p. 22 : la nouvelle salle d'opération (13 novembre 1940)

p. 22 : le cabinet de dentiste de l'Oflag (1940)

p. 24 : extrait des recensements mensuels sur la nationalité des prisonniers de l'Oflag X B envoyé à la Croix-Rouge internationale de Genève

p. 25 : vue de l'Oflag de Nienburg peu après la mise en service en 1940. Ces photos ainsi que d'autres ont été faites par des membres de la Wehrmacht et vendues aux prisonniers à la cantine de l'Oflag

p. 26 : officiers français à l'Oflag de Nienburg (mars 1944)

p. 26 : officiers grecs à l'Oflag de Nienburg (mars 1944)

p. 29 : copie de l'édition spéciale du journal de la Police Judiciaire dans laquelle paraissent les avis de recherche des prisonniers évadés

p. 33 : visite de délégués de la Mission Scapini à l'Oflag de Nienburg

p. 33 : un groupe de prisonniers devant les toilettes de jour, devant la baraque 2 dans l'Avant- Camp

p. 34 : distribution de repas dans l'un des réfectoires

p. 34 : le repas le plus fréquent, soupe claire, pommes de terre en robe des champs et chou

p. 37 : appel quotidien qui était perçu comme humiliant par les officiers français

p. 37 : officiers français de la baraque 5 (1941)

p. 38 : pour enrichir les repas, les prisonniers cultivaient eux-mêmes des légumes et des fines herbes (à l'arrière-plan, la caserne Mudra)

p. 38 : lors de la censure du courrier des prisonniers, il y avait des hommes du service de renseignements et des civils qui jouaient le rôle d'interprètes

p. 45 : croquis joint à la lettre adressée à la Croix-Rouge internationale de Genève le 14 février 1945 (le fossé est large de 13m, profond de 3,50m, à une distance de 2m de la clôture)

p. 46 : clichés aériens des deux camps de prisonniers à Nienburg (photo du haut le 20.6.1944, photo du bas le 2.3.1945). On distingue nettement les baraques détruites par le bombardement.

p. 47 : l'inhumation des officiers français qui ont péri lors du bombardement du 4 février au cimetière de Leintor à Nienburg

p. 48 : tampons de censure et courrier officiel de la Kommandantur

p. 50 : cartes postales françaises de réponse à un prisonnier de l'Oflag X B, baraque 11, chambre 32